

# L'Initiation

Revue philosophique des Hautes Études

PUBLIÉE MENSUELLEMENT SOUS LA DIRECTION DE

PAPUS



89<sup>mo</sup> VOLUME. — 24<sup>mo</sup> ANNÉE

SOMMAIRE DU N<sup>o</sup> 1 (Octobre 1910)

## PARTIE PHILOSOPHIQUE

- Le Théâtre symboliste* (p. 1 à 5). . . . . Papus.  
*Et son nom est 44* (p. 6 à 10). . . . . Punar-Bhava.  
*Saint-Yves d'Alveydre* (p. 11 à 22). . . . . Barlet.  
*Les Curiosités de l'occulte*, suite (p. 23 à 41). . . . . G. B.  
*Lumière d'Orient* (p. 42 à 45). . . . . Ultimus.  
*La Morale dans le psychisme* (p. 46 à 48). . . . . D<sup>r</sup> Vincenzo Majulli.

## PARTIE INITIATIQUE

- L'Évangile et la vie* (p. 49 à 59) . . . . . G. Phaneg.  
*Synarchie européenne*, suite (p. 60 à 78). . . . . St-Yves d'Alveydre.

Ordre martiniste. — Musée Saint-Yves d'Alveydre. — Notre courrier. — École supérieure libre des sciences médicales appliquées. — Société de publications et de conférences « les Amis de Saint-Yves d'Alveydre ». — École hermétique. — La Société des conférences spiritualistes. — Conférences ésotériques. — Revue des Revues. — Revue des livres. — Appareils d'occultisme.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les Échanges doit être adressé  
5, rue de Savoie, à Paris-VI<sup>e</sup>. Téléphone — 816-09

Tout ce qui concerne l'Administration :

ABONNEMENTS, VENTE AU NUMÉRO, ANNONCES  
doit être adressé à la

**Librairie Générale et Internationale G. FICKER**

PARIS — 4 et 6, Rue de Savoie, 4 et 6 — PARIS

Le numéro : 1 fr. 25. — Un AN } 10 francs pour la France.  
12 francs pour l'étranger

# PROGRAMME

Les Doctrines matérialistes ont vécu.

Elles ont voulu détruire les principes éternels qui sont l'essence de la Société, de la Politique et de la Religion ; mais elles n'ont abouti qu'à de vaines et stériles négations. La Science expérimentale a conduit les savants malgré eux dans le domaine des forces purement spirituelles par l'hypnotisme et la suggestion à distance. Effrayés des résultats de leurs propres expériences, les Matérialistes en arrivent à les nier.

*L'Initiation* est l'organe principal de cette renaissance spiritualiste dont les efforts tendent :

**Dans la Science**, à constituer la *Synthèse* en appliquant la méthode analogique des Anciens aux découvertes analytiques des expérimentateurs contemporains.

**Dans la Religion**, à donner une base solide à la *Morale* par la découverte d'un même *ésotérisme* caché au fond de tous les cultes.

**Dans la Philosophie**, à sortir des méthodes purement métaphysiques des Universitaires, à sortir des méthodes purement physiques des positivistes pour unir dans une *Synthèse* unique la Science et la Foi, le Visible et l'Occulte, la Physique et la Métaphysique.

**Au point de vue social**, *L'Initiation* adhère au programme de toutes les revues et sociétés qui défendent l'*arbitrage* contre l'arbitraire, aujourd'hui en vigueur, et qui luttent contre les deux grands fléaux contemporains : le *cléricalisme* et le *sectarisme* sous toutes leurs formes ainsi que la *misère*.

Enfin *L'Initiation* étudie impartialement tous les phénomènes du Spiritisme, de l'Hypnotisme et de la Magie phénomènes déjà connus et pratiqués dès longtemps en Orient et surtout dans l'Inde.

*L'Initiation* expose les opinions de toutes les écoles, mais n'appartient exclusivement à aucune. Elle compte, parmi ses 60 rédacteurs, les auteurs les plus instruits dans chaque branche de ces curieuses études.

La première partie (*Exotérique*) expose aux lectrices ces questions d'une manière qu'elles savent toujours apprécier.

La seconde partie (*Philosophique et Scientifique*) s'adresse à tous les gens du monde instruits.

Enfin, la troisième partie de la Revue (*Initiatique*) contient les articles destinés aux lecteurs déjà familiarisés avec les études de Science Occulte.

*L'Initiation* paraît régulièrement à la fin de chaque mois et compte déjà vingt années d'existence. — Abonnement : 10 francs par an.

(Les collections des huit premières années sont absolument épuisées.)



## PARTIE PHILOSOPHIQUE ET SCIENTIFIQUE

*Cette partie est ouverte aux écrivains de toute Ecole, sans aucune distinction, et chacun d'eux conserve la responsabilité exclusive de ses idées.*

# LE THÉÂTRE SYMBOLISTE CHANTECLER

La génération qui nous a précédé s'est enthousiasmée pour le romantisme sous toutes ses formes, y compris l'adaptation théâtrale. C'est le naturalisme dans le roman aussi bien que sur la scène, avec le matérialisme comme corollaire dans l'Enseignement supérieur, qui a fait les délices de notre génération. Nous assistons maintenant à une renaissance spiritualiste et le symbolisme fait son apparition sur les planches avec l'œuvre d'Edmond Rostand.

Nous avons attendu, pour parler à notre point de vue de cette œuvre, la fin des polémiques de toutes sortes soulevées par *Chantecler*. Les « Crapauds » qui sentent leur règne fini ont bavé de leur mieux. L'observateur calme peut maintenant parler en dehors de toute polémique, et nous allons nous efforcer de dire quelques mots de la manière dont nous concevons le symbolisme de cette pièce.

Edmond Rostand s'est efforcé de mettre en valeur

deux oppositions dans leurs diverses adaptations. Le Matérialisme tranquille des instinctifs d'une part (Les Animaux de la Ferme) et l'Idéalisme enthousiaste du Poète (le Coq) d'autre part. Cet idéalisme est développé par l'influence de l'envoyée du pays de la Bohême et de la Liberté (la Forêt) opposé au pays des compromissions et de la vassalité (La Ferme).

La Faisane, c'est l'imprévu dans l'amour venant bouleverser le calme de la vie bourgeoise, c'est la forme vivante de l'appel des forces libres émancipatrices des esclavages, et dans cette opposition entre les êtres de la forêt et ceux de la ferme gît tout l'exposé du problème social que le poète s'est efforcé de résoudre.

Rostand a voulu peindre et symboliser la vie telle qu'elle se présente sous ses deux aspects de calme bourgeois et de bohème. On lui a fait un reproche immérité, à notre avis, de l'abus des remarques plaisantes et des calembours.

Je trouve qu'il a eu parfaitement raison. N'est-ce pas en effet le propre du caractère bourgeois que ce mélange de grandiloquence et de basse plaisanterie ? Les « Tzigales » de la Pintade ne peignent-ils pas à ravir la tournure d'esprit de la femme du monde, grande admiratrice du Paon académicien ?

Cette concession du naturalisme au symbolisme était nécessaire à notre époque et elle marque parfaitement la date de *Chantecler*.

Passons maintenant en revue les principaux acteurs de ce petit drame (vie bourgeoise). Dans la Ferme, des Poules, bonnes bourgeoises, voisinent avec l'être de

bon sens pratique (Le Chien) comprenant largement la vie et prêt à se dévouer pour les autres. A côté de ce dévouement positif, nous trouvons le critique intelligent mais parfait égoïste (Le Merle) accablant de ses épigrammes tout ce qui l'entoure, curieux à l'excès, mais en somme inutile dans la vie, sauf comme moralisateur inconscient. C'est l'homme du monde. Nous avons encore la jolie femme du monde (la Pintade) pour laquelle le factice de l'existence est seul intéressant. Ce petit cerveau est assoiffé de vanité. Il faut que ses réceptions soient originales malgré tout et, dans son désir de ne rien épargner, elle présente au milieu des musiciens les plus étranges, un parfait ensemble de « Rastas » : les coqs inénarrables et déformés venus de tous les pays.

C'est dans le calme de cette existence bourgeoise que tombe par la faute d'un chasseur maladroit la jolie femme (La Faisane) venue du pays de Bohême (La Forêt), et aussitôt le Philosophe égaré dans la Bourgeoisie (Le Coq) sent s'éveiller en lui le désir de faire participer la jolie sauvage à ses rêves d'orgueil et de lyrisme.

Mais la femme ne conçoit l'amour que par la possession complète de l'objet aimé dans tous les plans. Chantecler aime la Faisane, mais il aime aussi son rôle d'évocateur du Soleil. Sans le Coq le jour ne lui rait point. Il faut que l'amour écrase l'orgueil du poète, et voilà la pièce engagée.

Après son arrivée dans la ferme, la Faisane fait tous ses efforts pour emmener le Coq dans la Forêt. Nous passerons la fameuse réception chez la Pintade,

les orgueilleuses niaiseries du Paon (le Faux Savant) et le combat du Coq, sauvé de la Mort par hasard. C'est l'aboutissement de la conspiration des oiseaux de nuit, que l'auteur de *Chantecler* a retrouvés à l'état non plus de symboles mais d'êtres « écrivant » embusqués dans beaucoup de journaux.

Le Coq a suivi la belle Faisane dans la Forêt, où tout l'étonne par la nouveauté. Les crapauds baveurs et flatteurs, puis la révélation de l'Art vrai par le Rossignol, qui mourra victime de son idéal, l'oiseau habillé de vert et venant « académiser » les rêveries des amoureux ou les citations littéraires, les timides lapins et tous ces hôtes du pays de Bohême, frappent l'imagination et l'orgueil du Coq.

Enfin l'amour l'emporte sur le devoir. Tout à sa joie d'être consolé par la perfide maîtresse si tendrement aimée. Chantecler a laissé passer l'heure où son chant doit retentir pour faire lever l'astre du jour. Le « Cocorico » n'a pas été proféré et cependant le Soleil paraît comme d'habitude. Adieu, le rêve d'orgueil et de gloire : le Poète loin de commander au Destin est un de ses esclaves. Et, dans sa douleur, le Coq quitte le pays de liberté pour reprendre le chemin de l'esclavage. Mais dans cette route il risque la mort et c'est alors que le cœur féminin reprend possession de tous ses moyens de sacrifice pour l'être aimé. La Faisane prend son vol et s'efforce de sauver son amant en sacrifiant elle-même sa vie. Mais le chasseur manque sa proie et la bohémienne d'hier devient une des plus soumises d'entre les esclaves du poulailler.

Il y aurait beaucoup à dire sur l'audace du poète

qui a osé présenter une critique aussi délicieusement traitée de son époque.

Ce qui nous intéresse, à notre point de vue, c'est le maniement des symboles et leur adaptation au sujet représenté.

A ce point de vue, Edmond Rostand a gagné la bataille et ce n'était pas facile. Aussi attendrons-nous avec calme le jugement de la postérité. Il vengera l'auteur des envieuses critiques des contemporains.

Le théâtre symboliste cherche sa voie. Espérons et attendons le prochain chef-d'œuvre.

PAPUS.



*Dédié à notre illustre Maître Papus.*

## ET SON NOM EST 44

Adam Mickiewicz

---

Nous avons devant les yeux la prophétie du poète polonais, Adam Mickiewicz, professeur au Collège de France, qui laissa, dans un de ses poèmes immortels, la prophétie suivante au sujet du prochain roi de Pologne : « *Et son nom est 44* ».

L'ami d'Eliphas Levi, disciple de Hoene-Wronski, fervent apôtre de l'Illuminisme dont Claude de Saint-Martin fut l'Initiateur, ce savant en Cabbale laissa aux commentateurs ce signe cabbalistique à résoudre.

Depuis un demi-siècle les savants, les philosophes, les critiques et toute la cohorte des pseudo-savants matérialistes se creusaient la tête pour déchiffrer cette énigme et attendaient en vain l'arrivée du Saint-Esprit.

C'est à l'école occultique de Saint-Petersbourg qu'incomba l'honneur de résoudre cette question, grâce à un de ses membres savants, le maître en Cabbale, Butatar S. : I. :., qui nous aida à résoudre ce problème cabbalistique.

Écoutez notre ami Butatar :

« Vous avez mis devant mes yeux la prophétie de l'Illuminé Adam Bernard Mickiewicz, poète immortel

annonçant un roi à sa patrie polonaise et revoilant sa prédiction du triple voile Cabbalistique.

Ce voile qui saura le lever ? Personne ne l'a fait depuis plus d'un demi-siècle, dites-vous. — Voyons ensemble, en ajoutant que nous n'avons point la prétention de donner une solution du problème.

Néanmoins, nous ne saurions nous empêcher de communiquer à nos frères, la méthode qui nous a fourni comme qui dirait, l'ombre d'une solution. Cette méthode, bien naïve du reste, ne nous semble pas assez hérétique pour être réprouvée dans son ensemble, et peut-être pourrait-elle avec certaines modifications et le puissant secours d'autres expédients cabbalistiques, s'appliquer à des recherches du même genre par des personnes moins faibles que les auteurs de cet essai de calcul.

Cela dit, nous acceptons d'avance tous les reproches qu'on pourra nous faire sur l'arbitraire en matière de jugement et sur les défauts de notre exposition.

En examinant les données du problème nous commencerons par dire, dit le maître en Cabbale Butatar S. : I. :. que le nombre 44 se manifestant dans le Royaume (Mackhout) ne saurait se traduire que par décades :

$$44 \text{ décades} = 440.$$

A présent, dit Butatar, nous procéderons par intuition et nous nous concentrerons sur l'idée émise.

Le fondateur d'une dynastie nouvelle nous semble devoir nécessairement se présenter sous l'aspect d'un Homme, le mot étant pris dans l'acception de l'Arcane I du Tarot de Papus. N'est-ce pas ?

Un Homme — un Principe Actif, un père par excellence, ce qui donne  $1 = \aleph$  (Aleph).

Et il continue : Nous chercherons en second lieu dans notre 44 (exprimé par 440) l'idée de la Génération, représentée par l'Arcane III.

$$3 = \beth \text{ (Ghimel).}$$

Les Arcanes IV (Autorité) et VII (Victoire) ne se présentent point à notre imagination et cela pour cause.

L'Autorité sera encore à établir, et la Victoire complète ne saurait être l'apanage de l'ébauche d'une œuvre de réalisation comme celle du Roi promis par le grand Cabbaliste polonais. Dites donc ?

En revanche, c'est l'Arcane VI qui frappera notre vue. C'est la *Liberté du choix des deux routes*, se prononçant pour la bonne, qui pourra à notre avis déterminer l'avènement du nouveau Roi.

$$6 = \daleth \text{ (Vau).}$$

Mais un événement de ce genre suppose, continue Butatar, l'élément de *Force*, en application (Arcane XI). Or l'Arcane XI, correspond au  $\kappa$  (Caph) symbolique, qui a pour valeur numérique le nombre 20.

$$20 = \kappa \text{ (Caph)} = K. C.$$

Et pourtant nous ne saurions nier la participation à l'œuvre de la *Force Fatale*, du puissant *Destin*, figuré par l'Arcane XV, le symbole  $\daleth$  (Samech) dont valeur numérique = 60.

$$60 = \daleth \text{ (Samech).}$$

L'intuition de Butatar se borne à lui donner ces

précieuses indications, bien adaptées. Nous rentrons alors dans le domaine de l'analyse pour continuer notre étude.

Or l'avènement en question doit se trouver réalisé sur le plan physique, ce qui entraîne la nécessité de la présence du fameux  $\psi$  (Schin) = la Matière, l'Incarcation, dans la construction du 440.

La valeur du Schin étant 300, nous obtenons un total de  $1 + 3 + 6 + 20 + 60 + 300 = 390$  qui différera de 50 unités du nombre donné :  $440 - 390 = 50$ .

Or 50 équivaut numériquement à  $\nu$  (Nun) et le Nun symbolique à l'Arcane XIV du Tarot, symbolisant la Tempérance. Il serait bien naturel pour l'Élu du Sort de comprendre cet élément dans sa constitution. Voulez-vous, Punar ?

En conséquence nous poserons  $440 = 1 + 3 + 6 + 20 + 60 + 300 + 50 = \text{אנוכסשנ}$ .

Or ces signes disposés comme il suit donnent :

סאנוגישד.

$\daleth$  étant le signe du Caph final nous fournissant un Nom qu'on peut lire de droite à gauche OKZSUGNAS c'est-à-dire *Sanguszko*, dis-je. (Nom appartenant à une famille polonaise des princes Sanguszko, dont un des derniers descendants fut, il y a quelques années, vice-roi de par l'empereur d'Autriche à Lemborg, Galicie, Pologne; son fils demeure en sa résidence à Sumniska, près de Tarnow, Galicie, empire d'Autriche. Cette famille jouit d'une grande fortune, et sa noblesse et sa distinction se trouvent renforcées par la sympathie que lui vouent tous ses compatriotes).

• • • • •  
Suivons plus loin notre Butatar. Il dit, en donnant au Caph final la valeur 500, comme le font certains Kabbalistes du dix-neuvième siècle, nous obtiendrons un autre nombre :

$50 + 300 + 60 + 500 + 6 + 3 + 1 = 950$ ,  
qui sera nécessairement en rapport avec l'événement prophétisé.

En admettant, dit notre érudit cabbaliste, l'adjonction d'un Aleph Majeur ( $5 V = 1000$ ) à la combinaison desdits symboles, ce qui équivaldrait symboliquement à la supposition de voir l'Élu, *Initié du degré supérieur*, nous obtiendrons un total de  $1920 = 1000 + 920$ , qui pourrait être pris comme date de l'événement prophétisé par Adam Mickiewicz, l'illuminé. *Dixi.*

Nous sommes toutefois loin de vouloir imposer cette appréciation aux lecteurs de *l'Initiation* en leur demandant de ramener le nombre 920 à quelque ère différente de la nôtre.

PUNAR BHAVA S.:. I.:.

D.:. O.:. M.:.

Pétersbourg, Kouznetchni 16.

Les deux auteurs de cet article viennent d'être nommés docteurs en hermétisme, nous les en félicitons.

N. D. L. R.



## SAINT-YVES D'ALVEYDRE

### SON ŒUVRE (1)

Par CH. BARLET.

Ce n'est pas seulement en hommage à une longue et précieuse amitié ; ce n'est pas seulement dans un sentiment de profonde admiration, c'est dans un esprit de piété véritable qu'a été tenté ce simple et insuffisant résumé d'une si grande œuvre.

Si grande, en effet, que bien peu l'ont osée et que, de ceux qui l'ont entreprise aucun n'a su la comprendre ou la traiter, comme l'a fait Saint-Yves, dans toute l'ampleur, dans toute l'immensité majestueuse de son étendue.

Je ne parle pas de Fabre d'Olivet, on a pu voir assez l'insuffisance de son ébauche sociale tout archaïque et païenne ; toute contraire à nos aspirations les plus vives. Plus près de nous, qu'ont fait les sociologues les plus justement célèbres ?

On se rappelle l'éclatant échec du Fouriérisme fondé

(1) Ces pages sont extraites du volume de Barlet (*Saint-Yves d'Alveydre, sa vie, son œuvre*. Prix : 3 fr. 50) que vient d'éditer Henri Durville fils, 30, boulevard de Strasbourg, Paris, 1910.

sur les passions et dévoré par elles; Saint-Simon n'a pas été beaucoup plus heureux en s'appuyant sur la Science industrielle.

Proudhon, avec plus de logique, n'a conservé de cette base que le principe qu'elle masquait assez mal, celui de l'intérêt personnel; mais que pouvait engendrer l'égoïsme, ainsi divisé, autre chose que l'anarchie dont il se réclamait, la guerre implacable des classes déjà commencée, ou la lutte plus féroce encore pour les jouissances purement matérielles ?

Comte, Spencer, disciples de Saint-Simon, bien supérieurs à leurs maîtres, ont seuls embrassé la synthèse sociale dans toute son étendue; aussi sont-ils encore, depuis un demi-siècle, les maîtres véritables de notre époque; mais on ne voit que trop déjà à quelle faillite aboutit leur régime qui livre à toutes ses pires faiblesses l'orgueil de l'Homme divinisé par lui-même. Également impuissants à maîtriser ou à satisfaire les passions où leurs émules ont péri et dont ils deviennent les esclaves à leur tour, ils commencent à percevoir eux-mêmes, mais trop tard, vers quels abîmes sanglants ils ont dirigé l'Humanité qui leur échappe.

Effet inévitable de tout sectarisme exclusif !

Animé au contraire du plus large esprit de tolérance, d'indépendance même; érudit et fidèle à l'antiquité comme Fabre d'Olivet; savant comme Saint-Simon, Comte et Spencer, et plus enflammé qu'eux peut-être d'amour et d'admiration pour l'Humanité; économiste autant que Proudhon; vibrant et vivant comme Fourier, Saint-Yves arrive seul à rassembler

dans une harmonie superbe tous les éléments sociaux que ses rivaux n'ont réussi qu'à mettre en lutte : Science, Économie, Gouvernement, Politique, Morale, Religion, sa doctrine embrasse tout, comprend tout, rénove tout non seulement sans rien troubler, mais dans l'esprit le plus libéral, le plus progressif, le plus humanitaire; par une synthèse assez complète, assez vraie pour tout satisfaire parce que chaque élément concourt à l'harmonieuse unité de l'ensemble.

La raison en est simple autant que profonde; c'est que Saint-Yves s'appuie sur la Tradition centrale, unique, révélée à l'homme de son origine, pour lui tracer sa voie à travers les siècles; conservée depuis avec une pitié jalouse à l'abri de tous les écarts de la raison et de la liberté humaine, et dont il avait mérité dès sa jeunesse, de recevoir le dépôt sacré, sans doute parce qu'il avait mission, de par sa naissance même, de nous en rappeler la profondeur et l'harmonieuse fécondité.

Il y a plus encore, cette doctrine si synthétique, si large, si universelle, est cependant, en même temps, tout à fait occidentale et même tout à fait française. Elle est occidentale parce qu'elle est empruntée à la forme occidentale de la Tradition unique, et par là elle projette une clarté admirable sur la religion d'amour qui en est issue; aussi lui est-il plus aisé qu'à toute autre et de faire ressortir son identité avec celles de l'Orient, et de satisfaire cependant aux aspirations d'activité libre qui nous caractérisent; et d'embrasser l'Humanité tout entière dans une Fraternité qui n'a rien de factice ou d'illusoire: Saint-Yves a magistralement développé toute cette puissance.

Elle est bien Française cependant, son œuvre parce qu'il n'y a pas de nation qui soit plus prête que la France à se consacrer avec une ardeur chevaleresque à la réalisation d'une unité fraternelle que son intelligence claire et synthétique est plus capable d'embrasser qu'aucune autre, de cette fraternité au nom de laquelle elle a répandu si largement son sang depuis un siècle.

D'où vient donc qu'une pareille œuvre, si large, si féconde, si appropriée à nos aspirations, si conforme à notre esprit national n'ait pas eu chez nous au moins plus de retentissement, on n'ait pas obtenu de succès plus durable et plus efficace ?

On aurait pu croire, tout au moins, qu'elle dût trouver un appui sérieux dans ces écoles d'occultisme si particulièrement développées de notre temps, ou chez toutes celles qui se consacrent à l'étude des sciences dites occultes ou des phénomènes qui leur correspondent. Ne se flattent-elles pas toutes de nous donner une révélation nouvelle qui va régénérer l'Humanité ? Et cependant qui d'entre elles, si ancienne qu'elle puisse se dire, a réussi je ne dis pas à nous donner, mais à nous indiquer seulement la moindre institution, la moindre réforme pratique, pour se montrer capable de faire passer ses prétentions de la puissance à l'acte ? Comment ne se sont-elles pas empressées d'étudier, de seconder, d'adopter les projets si précis, si détaillés, si documentés de la Synarchie ?

Il faut bien le dire, la première des raisons de cette abstention, parfois même de cette aversion singulière,

est dans le sectarisme où nos écoles se sont enfermées jusqu'à un tel antagonisme que toute tentative d'union ou de fédération entre elles est restée impuissante jusqu'à ce jour. Preuve qui devrait suffire à leur montrer cependant qu'elles n'ont encore atteint ni Tradition centrale, ni doctrine vraiment synthétique. C'est parce qu'elles sont trop enfermées dans l'étroitesse de leur foi spéciale qu'elles se sont refusées à l'étude de cette vénérable tradition, de cette superbe doctrine d'où est née la Synarchie.

Il faut ajouter, cependant, à leur décharge, combien cette étude était difficile et pourquoi. C'est volontairement que Saint-Yves a laissé tomber sur l'ésotérisme de sa doctrine un voile assez transparent pour les laborieux, mais suffisant encore pour décourager les moins persévérants. C'est volontairement et avec raison.

L'abondance, la facilité des phénomènes relatifs à l'invisible, survenant à notre époque au milieu du scepticisme religieux le plus général ont faussé complètement les notions exactes sur les sciences occultes. Les désirs naturels de la foi, qui ne trouvaient plus à se satisfaire, se sont portés avec plus d'ardeur que de discernement vers toutes les manifestations de l'invisible; on a cru pouvoir les assimiler toutes à celles infiniment plus rares de la théurgie, domaine exclusif de la religion, en dehors duquel tout est malsain ou dangereux.

Avec une facilité trop souvent encouragée par les directeurs de ces mouvements, on a pensé, on a cru, comme on le désirait, qu'il suffit de se fier, soit à ces

manifestations équivoques, soit aux doctrines qui leur correspondaient, ou même à des religions étrangères mal comprises ou imparfaitement interprétées, pour s'en trouver relevé sans effort et sans étude, à la hauteur des spiritualités les plus raffinées. Et par là même la voie s'est trouvée fermée à beaucoup d'esprits excellents vers la religiosité véritable qui demande autant de science que de luttes intérieures.

En fait, la plupart des manifestations de l'Occultisme, surtout parmi les plus faciles, ne sont que des illusions périlleuses ; nul de ceux qui ont pu en pousser l'étude ou l'observation assez loin ne démentira cette assertion ; c'est un devoir de la proclamer le plus haut et le plus souvent possible au milieu des occultistes et dans l'intérêt même de leurs aspirations ou de leurs études afin qu'ils y apportent l'attention, la prudence et la persévérance nécessaires.

Saint-Yves, initié de bonne heure à ces hautes sciences que son intelligence exceptionnelle avait approfondies avec toute la hardiesse et le génie qui lui étaient propres, savait plus que qui que ce soit ce qui pouvait en être révélé, et dans quelles conditions. C'est pourquoi il dit dans *Jeanne d'Arc* (p. 20) : « Quant aux questions concernant les sciences et les arts renfermés dans les mystères de la triple révélation, notre réponse ne saurait varier : Qui les possède les garde et n'en doit au dehors que les seuls résultats d'utilité publique. »

Il disait de lui-même : « Si je publiais ce que je sais, sans réserve, la moitié de Paris en deviendrait folle et l'autre moitié hystérique. »

Telle est la cause de son extrême réserve ; il ne l'a point poussée, cependant, plus loin qu'il n'était nécessaire ; on a vu comment le simple rapprochement de divers passages laisse apparaître la doctrine traditionnelle sur laquelle il se fondait et qui doit être à la base de toute étude sérieuse de l'Occultisme.

On a reproché à Saint-Yves de n'avoir pas formé de disciples ; sa mission n'était pas là et elle était bien suffisante pour absorber tous ses soins ; elle ne pouvait lui laisser aucun moment pour un apostolat si exclusif lui-même de toute autre occupation. Il s'en explique, du reste, au même passage de *Jeanne d'Arc*, en termes bons à méditer.

« Parmi les jeunes gens, tous croyant aller aux sources de l'Inconnu, les uns se sont lancés vers la Théosophie des Kabbalistes, les autres vers celle des Bouddhistes, ceux-ci vers la Théosophie de Saint-Martin, ceux-là vers celle de l'Encyclopédie maçonnique représentée par Fabre d'Olivet.

« Tous ces courants sont bienfaisants, à mon avis, et nous sommes loin de partager les appréhensions qui nous sont souvent manifestées à ce sujet.

« Nous avons traversé nous-même cette nostalgie d'investigation, il y a de nombreuses années ; et le seul danger qu'elle présente est un danger personnel et non public.

« En dehors de nos livres où chacun est bien venu de tirer ce que bon lui semble, nous n'avons voulu exercer aucune action directe sur ces mouvements, ni rien leur livrer personnellement, n'ayant qualité d'exercer notre discipline assez dure que sur nous-mêmes. »

A l'égard du public étranger à l'occultisme, il faut peut-être reconnaître que Saint-Yves, plus poète que savant, ne s'est pas assez plié aux nécessités de son temps. C'est dans ce sens qu'on lui a reproché, dans le monde savant, de n'avoir pas appuyé ses assertions de citations suffisantes, alors qu'il avait si longtemps et si profondément remué la poussière des bibliothèques.

Oubliant trop volontiers combien nous sommes loin du siècle des bardes, il a voulu nous donner ses enseignements, et non des moindres, sous la forme de l'épopée. C'est un genre qui ne peut réussir qu'autant qu'il traduit dans le langage de l'harmonie des sentiments inscrits déjà dans tous les cœurs par une foi vivante; quel talent extraordinaire n'eût-il pas fallu pour le faire accepter seulement dans une doctrine inconnue et mystérieuse? Et quels loisirs pouvait avoir Saint-Yves pour cultiver un talent pareil, quel que fût son génie? Il faut être Goethe ou Hegel; c'est trop demander que de vouloir être l'un et l'autre.

Une seconde illusion de son génie a été de croire que des vérités aussi profondes que celles dont il se faisait l'apôtre pussent être aussi facilement assimilables pour d'autres que pour lui, et pussent soulever tous les enthousiasmes, malgré les réticences mêmes dont il se croyait obligé de les envelopper. Il ne songeait guère qu'à réchauffer et à rassembler les convictions sur lesquelles il comptait, alors qu'une longue persévérance était nécessaire pour les faire naître seulement. Il pensait n'avoir qu'à entraîner et commander déjà là où il n'aurait dû compter que sur le labeur ingrat d'un apostolat à son début.

Il est vrai qu'il tenta d'aborder le public, mais par l'effet de la même foi dans la puissance de sa Cause, il eût l'imprudence de la confier précisément à ces gouvernants contre la partialité desquels il avait dirigé tous les efforts de sa vie : on a vu avec quelle facilité ils l'étouffèrent sans l'honneur banal d'une pétition aux Chambres. Comment Saint-Yves peut-il oublier à ce point l'exemple qu'il nous a si bien décrit d'Abraham présentant Sarah au pharaon d'Égypte! N'avait-il pas dit, d'après Abincelech, à propos de la présentation de cette néo-synthèse aux gouvernements politiques :

« Souvenez-vous que vous avez été prise : Vous êtes la Vérité, mais vous ne vous montrerez pas, car autrement, comme vous êtes l'Autorité et que je suis le pouvoir qui vous a prise et subjuguée, vous monteriez à votre rang dans l'Ordre social et je redescendrais au mien ? » (*Mission des Juifs*, p. 368.)

Ce n'était pas dans la foule agitée des politiciens qu'il fallait présenter le drapeau de la Synarchie; il fallait le maintenir là où la *Mission des Souverains* l'avait planté si fièrement et si justement, en dehors et au-dessus de tous les partis, de tous les intérêts, afin qu'il lui fût possible de les rallier tous dans les hauteurs dont il descend.

Seulement, et c'est là surtout ce qu'il faut dire pour justifier Saint-Yves, la défense de cette bannière céleste devenait une œuvre longue et laborieuse à laquelle la vie d'un homme ne pouvait suffire, quel que fût la puissance de son génie, surtout après que cette vie était si remplie déjà par l'élaboration d'une

œuvre aussi grande, aussi difficile, aussi nouvelle que celle des *Missions*. C'était tant déjà que de les avoir posées aussi magistralement.

Mais ce que Saint-Yves n'a pas pu, ne pouvait pas réaliser, c'est à ses amis, c'est à ses partisans, c'est à ses disciples de l'accomplir. Ce n'est pas seulement pour eux un devoir de reconnaissance ou d'affection; ce n'est pas seulement la meilleure manière d'honorer ici-bas la mémoire de celui qu'ils admirent, et d'assurer dans l'invisible la juste récompense de ses efforts; c'est aussi et surtout un devoir de dévouement et de piété religieuse qu'ils contractent envers l'Humanité du moment qu'ils ont assenti aux magnifiques préceptes de ce grand Maître.

Nous n'hésiterons pas, j'en suis convaincu, à suivre le bel exemple que nous donnent encore aujourd'hui les disciples de Fourier, de Proudhon, de Comte en faisant honneur de toutes leurs forces, aux doctrines qui leur ont été transmises. Comme eux, nous, les disciples de Saint-Yves, nous accepterons sans hésiter ce noble héritage si supérieur à celui qu'ils ont reçu, puisque le nôtre remonte aux origines mêmes de l'Humanité qui n'a cessé de l'enrichir par la Science et la Vertu de ses dépositaires; plus que qui que ce soit, nous pourrions être fiers de nous constituer les apôtres de la Synarchie.

La tâche sera longue et difficile, mais le temps nous appartiendra si j'ai le bonheur d'être entendu des jeunes auxquels je m'adresse particulièrement ici, parce qu'ils sont encore étrangers aux divergences que les difficultés de notre temps ont créées entre

nous et qu'avec l'enthousiasme de leur printemps, ils peuvent avancer dans la voie que nous, contemporains de Saint-Yves, nous avons eu la difficulté de déblayer à son exemple.

Il ne m'appartient pas de dresser le programme des travaux nécessaires à cette belle entreprise; il demande beaucoup de prudence et de réflexion; je ne puis cependant mieux terminer cet appel, que je voudrais plus chaleureux encore, aux amis de Saint-Yves, sans le citer lui-même une dernière fois, sur cet apostolat prévu dès ses débuts.

Il est clair, en effet, que deux travaux essentiels s'y imposent avant tout : en haut, la diffusion, l'éclaircissement des principes de la Synarchie, jusqu'à leur source première, en vue du rétablissement des quatre ordres de Science si bien définis dans la *Mission des Juifs*.

En bas, la démonstration publique des heureux effets de la Synarchie par une critique incessante, inspirée par ses principes, des faits politiques et sociaux de tous les jours.

Ce double effort, Saint-Yves l'annonçait en ces termes dans la première de ses œuvres capitales, la *Mission des Souverains* :

« De même que, dans les périodes de l'Universelle Église, des Ordres nouveaux sont venus, à leur heure, répondre à de nouveaux besoins sociaux, de même aussi, entre les conservateurs et les révolutionnaires européens, l'*Ordre des Synarchistes* devra planter son drapeau d'arbitrage et de paix sociale.

« Ses organes de propagande seront, dans chaque

« *pays, un journal et une revue ayant pour titre : la « Synarchie Nationale. »*

Voilà le Testament qu'il a laissé à ceux qui l'aiment et veulent le suivre : un journal et une revue. Il pensait les étendre à toutes les nations de l'Europe; nous n'en sommes pas encore là; mais nous avons du moins pour en commencer la réalisation une force inconnue aux disciples de toute autre école : c'est la certitude que Saint-Yves sera toujours avec nous, pour nous inspirer et nous guider dans l'accomplissement de sa tâche si nous savons nous en montrer les dignes héritiers.

BARLET.



## Les Curiosités de l'Occulte

---

*Divination et Pronostics populaires sur la chasteté, le mariage, l'accouchement et l'enfant.*

Si vous voulez savoir si telle ou telle fille gardera sa virginité, mesurez le cou de ladite fille avec un fil, nous dit le vieux grimoire, et en répétant l'épreuve avec le même fil, si le cou grossit, la virginité est perdue. Chez les Bretons, on réduisait en poudre une agate, on la faisait boire à celle ou à celui qu'on soupçonnait d'avoir perdu sa virginité; dans ce cas, cette boisson produit le vomissement.

On lit ce conte dans la suite de *l'Argenis*, par Mouchenberg : « La fontaine des épreuves en Mauritanie avait des effets aussi admirables que certains. Elle était entourée d'un merveilleux circuit de marbre blanc, on y faisait descendre nues les filles qu'on soupçonnait de n'être plus vierges; on les interrogeait là, en présence de tout le peuple après quoi elles sortaient de l'eau, et tenant le coin d'un autel de Pallas, où brûlait le feu sacré, elles vidaient une coupe pleine de l'eau de cette fontaine. Par un effet miraculeux, aussitôt qu'une fille ou femme corrompue avait bu les premières gouttes de cette eau, sa langue commençait à se gâter, et son visage à se défigurer, de

telle sorte qu'il n'y avait furie d'enfer plus horrible; ce qui était bien désagréable assurément; au lieu que celles qui étaient, *impollues*, restaient au même état qu'auparavant. Les chastes, par une certaine gail-lardise d'esprit, avalaient courageusement la dose, et suçaient même les dernières gouttes de l'eau, pour prouver leur intégrité. Mais ce dernier trait d'audace était bien rare, et il y avait grand nombre de laides en Mauritanie. »

Voyons ce que *le Grand et le Petit Albert* nous disent sur la chasteté; ces deux grimoires populaires étant les sources principales de toutes les superstitions propagées dans nos campagnes jusqu'à nos jours, nous ne manquerons pas de les citer à titre de curiosité. « Pour savoir si une fille est chaste ou non, vous prendrez du *jais* que vous réduirez en poudre fine, vous en ferez prendre le poids d'un écu à la fille et si elle a été corrompue, il lui sera de toute impossibilité de retenir son urine, il faudra qu'elle pisse incontinent; si au contraire elle est chaste, elle retiendra son urine plus qu'à l'ordinaire. L'ambre jaune ou blanc, dont on fait les colliers et des chapelets, produit le même effet, on s'en sert comme du jais.

La feuille de glouteron et sa racine réduite en poudre et donnée à boire dans du bouillon opèrent très bien pour cette épreuve.

Si vous soupçonnez la vertu de votre fiancée, faites-lui manger, à son insu, de la poudre fine qui se trouve entre les fleurs de lis jaunes.

Si elle est chaste, soyez sûr qu'elle ira pisser presque aussitôt.

Pour savoir si une femme est infidèle à son mari et si elle en aime un autre, on prendra la pierre gale-riate, qui est la même que le cinabre; on la trouve en Libye et en Bretagne. Il y en a de trois couleurs : de noire, de jaune et de verte, qui tire sur le blanc. Elle guérit l'hydropisie et arrête le flux du ventre. Avicenne dit que, si on pile cette pierre et qu'on la fasse laver à une femme, elle pissera aussitôt si elle n'est pas chaste, et non au contraire (*le Grand Albert.*)

Au quatrième livre de Moïse (*Les Nombres*), nous lisons la terrible épreuve que la loi infligeait à la femme soupçonnée d'adultère :

11. L'Éternel parla aussi à Moïse disant; 12. Parle aux enfants d'Israël, et dis-leur : Lorsque la femme de quelqu'un sera débauchée, et qu'elle aura commis une perfidie contre *son mari*, 13. Et que quelqu'un aura eu sa compagnie, *en sorte* que son mari n'en ait rien su, mais qu'elle se soit cachée et qu'elle se soit souillée, et qu'il n'y ait point de témoins contre elle, et qu'elle n'ait point été surprise, 14. Et que l'esprit de jalousie saisisse *son mari*, en sorte qu'elle s'est souillée, ou que l'esprit de jalousie le saisisse tellement qu'il soit jaloux de sa femme, encore qu'elle ne se soit point souillée, 15. Cet homme-là fera venir sa femme devant le sacrificateur, et apportera son of-frande avec elle, *savoir* la dixième partie d'un épha de farine d'orge; *mais* il ne répandra point d'huile dessus, et il n'y mettra point d'encens; car *c'est* un gâteau de jalousie, un gâteau de mémorial, pour découvrir l'iniquité.

16. Et le sacrificateur la fera approcher, et la fera tenir debout en la présence de l'Éternel.

17. Ensuite le sacrificateur prendra de l'eau sacrée, dans un vaisseau de terre et de la poudre qui sera sur le pavé du pavillon, et il la mettra dans l'eau. 18. Puis le sacrificateur fera tenir debout la femme en la présence de l'Éternel, et il découvrira la tête de cette femme, et il mettra sur les paumes des mains de cette femme le gâteau de mémorial, qui est le gâteau de jalousie; et le sacrificateur aura dans sa main les eaux amères qui portent la malédiction; 19. Et le sacrificateur fera jurer la femme, et lui dira : Si personne n'a couché avec toi, et si, étant sous la puissance de ton mari, tu ne t'es point débauchée et souillée, tu ne recevras aucun mal de ces eaux amères, qui portent la malédiction. 20. Que si, étant sous la puissance de ton mari, tu t'es débauchée, et si tu t'es souillée, et que quelque autre que ton mari ait couché avec toi, 21. Alors le sacrificateur fera jurer la femme par un serment d'imprécation, et il lui dira : Que l'Éternel te livre au milieu de ton peuple, à la malédiction à laquelle tu t'es assujettie, et qu'il fasse pourrir ta cuisse et enfler ton ventre, 22. Et que ces eaux-là, qui portent la malédiction, entrent dans tes entrailles, pour te faire enfler le ventre, et faire pourrir ta cuisse. Alors la femme répondra : Amen, amen. 23. Ensuite le sacrificateur écrira dans un livre ces imprécations-là, et il les effacera avec les eaux amères, 24. Et il fera boire à la femme les eaux amères de malédiction; et les eaux de malédiction entreront en elle, *et elles deviendront des eaux amères*, 25. Le

sacrificateur donc prendra, de la main de la femme, le gâteau de jalousie, et il le fera tourner devant l'Éternel, et il l'offrira sur l'autel. 26. Le sacrificateur prendra aussi une poignée du gâteau, pour un mémorial, et il le fera fumer sur l'autel; ensuite il fera boire les eaux à la femme.

27 Et après qu'il lui aura fait boire les eaux, s'il est vrai qu'elle se soit souillée et qu'elle ait commis une perfidie contre son mari, les eaux qui portent la malédiction entreront en elle, *et elles deviendront des eaux amères*; et son ventre enflera, et sa cuisse pourrira. Ainsi cette femme-là sera soumise à la malédiction du serment, au milieu de son peuple.

28. Que si la femme ne s'est point souillée, mais qu'elle soit pure, elle ne recevra aucun mal, et elle aura des enfants.

29. Telle est la loi des jalousies, lorsque la femme, qui est en la puissance de son mari, s'est débauchée et s'est souillée.

Dans le Poitou, les jeunes filles pour savoir si elles se marieront bientôt et avec qui, elles se coupent les ongles pendant neufs vendredis de suite; dans cet intervalle, elles rêvent à celui qu'elles doivent épouser.

Ou bien, elles coupent la barbe d'un certain nombre de chardons, attribuant à chacun le nom de l'un de leurs galants : Celui auquel la barbe repousse le plus vite, leur indique quel sera leur mari.

Quand on met par surprise une épingle au voile de la mariée, on se marie dans l'année.

Dernièrement, une jeune femme, en découssant sa

robe de mariée, fut fort surprise de trouver dans l'ourlet une véritable collection de cheveux. Toutes les nuances s'y trouvaient réunies : blonds, bruns, noirs, châains et même rouges. La mariée chercha la clef de ce mystère et la trouva chez sa couturière. Quand, dans un atelier, on confectionne une robe de mariée, on voit, paraît-il, arriver à la queue-leu-leu toutes les jeunes filles qui connaissent la couturière et qui viennent la prier de mettre quelques-uns de leurs cheveux dans l'ourlet de la robe de la mariée, ce dépôt ayant la propriété infailible de faire trouver un mari dans l'année (1).

Dans le palatinat de Podlachie, les jeunes filles, afin d'apercevoir leur fiancé en songe, disaient, avant de se coucher, la veille de Saint-André, neuf *Pater* debout, neuf à genoux et neuf assises. Puis elles chantaient ensuite en semant des graines de lin dans un pot :

Saint André je sème ce lin,  
Le jour de ta fête,  
Donne-moi la connaissance  
De celui avec qui je le cueillerai.

Il paraît que le moyen était bon, car, dans des « Mémoires » qui sont arrivés jusqu'à nous, une demoiselle Cunégonde Jasielska fait au lecteur la confidence suivante : « La veille de la Saint-André mon espoir a été exaucé. Dieu veuille que ce que j'ai rêvé se réalise, savoir que mon père chéri me donnera pour époux M. Etienne. C'est un galant par-

(1) LAURENT et NAGOUR, *l'Occultisme et l'Amour*.

fait. Sa moustache est si bien peignée et sa chevelure si bien relevée qu'il semble que Cupidon même lui sert de valet de chambre. »

Dans le Finistère, on allume deux cierges au moment du mariage ; on en place un devant le mari, l'autre devant la femme : la lumière la moins brillante indique celui des deux qui doit mourir le premier.

Hésiode nous dit : « Le quatrième jour de Zeus conduis une épouse dans ta demeure, après avoir observé les oiseaux. C'est la meilleure divination pour le mariage. »

Dans le Bourbonnais, si une femme se trouve enceinte au 1<sup>er</sup> janvier, l'enfant qu'elle porte sera du sexe de la personne qu'elle verra la première le jour de l'an.

Pour savoir si une femme accouchera d'un garçon ou d'une fille, on lui passe, sans la regarder, une pièce de monnaie par le haut de sa chemise, il est très nécessaire que la pièce glisse sur le ventre, et quand elle est tombée, si elle montre la face, ce sera un garçon, tandis que la pile annonce une fille.

Une accouchée qui donne son nouveau-né à une nourrice ne doit point le regarder dans la crainte que son lait ne disparaisse ; elle évite alors la *remontée* et la fièvre qui l'accompagne ordinairement.

La maman garde précieusement le cordon ombilical de son petit enfant ; et tant qu'elle le conservera, l'enfant n'aura jamais les convulsions.

Si la mère n'a pas ressenti de coliques pendant sa grossesse, c'est son enfant qui les supportera pendant un an.

*Des marques pour connaître si une femme est enceinte d'un garçon ou d'une fille d'après les admirables secrets d'Albert le Grand.*

Les marques et les signes qui suivent sont véritables et assurés pour connaître si c'est un garçon ou une fille qui soit dans le ventre d'une femme : parce que dans le temps de la conception d'un garçon, la couleur du visage est rouge et le mouvement léger.

Si le ventre se grossit et devient rond du côté droit, c'est un garçon.

De plus, si le lait sortant des mamelles paraît épais, de telle sorte que le mettant sur quelque chose bien propre, il ne se sépare point, qu'au contraire ses parties se tiennent ensemble sans couler, c'est une marque aussi sûre que les précédentes.

De même si on prend le lait d'une femme grosse, ou une goutte de sang qu'on lui aura tiré du côté droit, et que le jetant dans une fontaine d'eau claire, ou dans son urine il va directement au fond, elle est grosse d'un garçon ; si, au contraire, il demeure au-dessus, c'est une fille ; ou bien si elle a la mamelle droite plus grosse que l'autre, c'est un garçon ; si la gauche est la plus grosse, c'est une fille ; ou bien si le sel que l'on met sur le bout des mamelles ne se fond pas, c'est un mâle.

Il y a encore un autre signe pour savoir si c'est un garçon ; il faut prendre garde si la femme remue toujours le pied le premier (1) ; et pour connaître si

(1) Dans l'Hérault, on fait sauter l'*Escouba* (le balai) que l'on place à travers la porte de façon que la femme enceinte soit obligée d'enjamber celui-ci ; les assistants ont convenu d'avance lequel des pieds sautant le premier par-dessus le balai désignera une fille ou un garçon.

c'est la fille, il faut voir si une femme est pesante et pâle, si elle a le ventre long et rond du côté gauche tirant sur le noir ; si son lait est noir, indigeste, livide, aqueux et délié ; si le mettant sur quelque chose, il se sépare, ou le jetant dans une fontaine, il nage sur l'eau, et ainsi des autres. Tout cela marque qu'une femme est grosse d'une fille. Il y a outre ceux-là, que l'on vient de dire, plusieurs autres signes, comme si elle sent de la douleur du côté gauche, c'est une fille ; si elle en sent du côté droit, c'est un garçon. J'en sais de plus un autre qui est véritable, et a été expérimenté. Si quelqu'un veut savoir si une femme est grosse ou non, qu'il lui fasse boire du Mellicrate ; si elle sent quelque chose autour du nombril qui la pique, il est sûr qu'elle est grosse ; si elle n'en a pas senti, elle ne l'est pas. Le Mellicrate est une potion faite avec de l'eau et du miel mêlé ensemble, qu'on fait prendre à la femme dans le temps qu'elle se couche ou aussitôt après. Mais comme il y en a d'assez rusées, qui connaissant la chose, diraient le contraire, quand on veut leur en faire boire, il ne faut pas leur parler de grossesse, mais attendre qu'elles se plaignent, comme elles ont coutume de faire, de quelques douleurs de tête, ou d'ailleurs, et aussitôt leur dire qu'une telle potion est tout à fait souveraine pour ce mal. Après qu'elles l'auront bue, on pourra leur demander, le lendemain matin, si elles n'ont ressenti aucune douleur dans le corps ; si elles disent qu'elles en ont senti proche du nombril, il faut croire qu'elles ont conçu, sinon elles ne sont pas grosses.

Mais celles qui se doutent de cette finesse, ne disent jamais la vérité, mais toujours le contraire.

Les papyrus médicaux de la vieille Égypte nous donnent de fort curieuses recettes pour savoir si une femme enfantera ou non ; citons les plus remarquables :

1° Moyen de savoir si une femme enfantera : pastèque, piler et faire macérer dans le lait d'une vache qui n'a eu que des veaux. Donner à boire avec du suc d'absinthe. Si la femme rend ce breuvage, elle aura un enfant ; si elle peut le supporter, elle n'enfantera jamais.

2° Autre moyen : faire brûler auprès d'elle des excréments secs d'hippopotame. Si elle urine abondamment ou qu'elle ait des renvois le matin, elle aura un enfant ; sinon elle n'en aura point, car elle aura été trompée dans ses prévisions.

3° Autre moyen : Fais coucher la femme et frotte-lui d'huile fraîche la poitrine, ainsi que les bras et les avant-bras. Le lendemain, lève-toi de bonne heure pour l'examiner. Si tu trouves que ses veines sont vertes, c'est qu'elle aura un enfant. Si tu les trouves moites et de la même couleur que la peau de ses membres, c'est qu'elle sera stérile. Si tu les trouves vertes dès la nuit même, en la regardant, c'est qu'elle sera très prolifique.

4° Autre moyen : prends ses doigts dans ta main, étends son bras et applique-le le long de son corps. Promène ta main le long de son bras. Si tu sens ses veines s'effacer sous tes doigts, dis à cela : elle aura un enfant !

5° Autre moyen : Fais-la tenir debout, tournée vers le soleil levant, examine la couleur de ses yeux. Si l'un d'eux est de la couleur d'un œil de Syrien et que l'autre soit de la couleur d'un œil d'Ethiopien, elle n'aura pas d'enfant. Si tu les trouves tous deux d'une seule et même couleur, elle en aura un.

6° Autre moyen de voir si une femme aura un enfant ou non : Prends de l'orge et du froment, fais-en deux paquets et place-les dans son urine de chaque jour. Si les graines germent ensuite, elle aura un enfant. Si l'orge germe la première, ce sera un garçon ; si c'est le froment, ce sera une fille. Si les graines ne germent ni l'une ni l'autre, elle n'aura point d'enfants (*Papyrus d'Ebers, Papyrus de Berlin*).

L'Inde antique avait également comme tous les anciens peuples leurs procédés divinatoires servant à résoudre les problèmes d'obstétrique les plus ardu. Pour assurer à une femme enceinte une heureuse délivrance, on récite une conjuration de six stances à cet effet (*Atharva-Véda*, I, II) sur les oblations ordinaires. Puis on épluche brusquement sur la tête de la femme quatre brins de *munja* (*Saccharum munja*), en tirant les tiges vers l'ouest et leurs enveloppes vers l'est : si elles se séparent les unes des autres sans déchirure ou rupture, l'accouchement se passera bien. Le symbolisme est ici transparent (1). Moins claire est l'opération par laquelle on augure du sexe d'un enfant à naître, en faisant tenir à la mère quatre gousses de graine de lin sur lesquelles on verse de l'eau : si elles

(1) V. HENRY, *La Magie dans l'Inde antique*.

se collent ensemble, ce sera un garçon. Pourquoi ? Les quatre graines, collées deux à deux, représenteraient-elles les testicules ? On peut encore déterrer en grande cérémonie un *sraja*, plante par ailleurs inconnue, mais choisie ici évidemment par l'unique raison que son nom fait calembour avec le verbe *sry*, « lâcher, engendrer, enfanter ». Si la racine n'a qu'une radicelle et n'a pas été rongée de vers, ce sera un garçon. La radicelle unique paraît bien figurer l'organe viril de l'embryon ; l'absence de vers signifie sans doute que la vertu en sera intacte.

Un descendant de brahmane — est-ce un jeune homme à qui l'on a bandé les yeux ou un enfant qui ne sait pas encore sa langue ? — touche au hasard la femme enceinte ; suivant que le nom du membre touché est du genre masculin ou féminin, l'enfant sera un garçon ou une fille.

Citons un charme d'heureuse délivrance qui ne manque pas d'originalité. Le brahmane défait tous les nœuds qui peuvent se trouver dans la maison ; c'est ainsi que, dans l'Allemagne du Nord, quand la mère arrive à son terme, on ouvre toutes les serrures des portes, des coffres et des armoires. Le *sraja* remplit l'office qu'il doit à son nom : on le déterre après le coucher du soleil ou, si l'astre est encore sur l'horizon, en interposant un parasol, apparemment pour conserver à la plante toute sa fraîcheur ; on enveloppe de darbha la racine, et on l'attache dans les cheveux de la femme, qui le gardera jusqu'après la sortie du délivre. « Je fends ton méat, ta vulve, tes reins ; je sépare les fils de la mère, le garçon avec le délivre :

que le délivre se détache ! comme vole le vent, l'esprit, les oiseaux, ainsi, ô embryon de dix mois, avec le délivre envole-toi ! que le délivre se détache ! » La valeur prophétique, nous dit A. Laurent (1), attribuée par les Chaldéens à la tératologie devrait peut-être rentrer dans la partie consacrée aux augures ; mais le développement que l'astrologie avait donné à la génethliaque nous fait préférer l'examen immédiat de cette partie de la science divinatoire chaldéo-assyrienne sur laquelle nous sommes actuellement le mieux renseignés. La destinée de chaque homme, croyait-on, est liée intimement à l'état du ciel au moment où il naît. La conséquence de cette idée était de rattacher à l'action des positions sidérales toutes les monstruositées que présentaient les enfants nouveau-nés (2). Cette influence particulière devait, on le conçoit, amener à observer attentivement ces monstruositées, « reflet de l'état du ciel, d'où dépendaient toutes les choses terrestres ; par suite, on pouvait y lire l'avenir avec autant de certitude que dans les étoiles elles-mêmes. »

Les textes relatifs à cette partie de l'art divinatoire des Chaldéo-Assyriens sont nombreux, mais ils ne sont pas toujours faciles à traduire et beaucoup présentent encore de grandes difficultés, dues à des termes spéciaux le plus souvent. M. Oppert a, le premier, traduit (3) un long texte publié dans le tome III de *Cuneiform inscriptions of Western Asia*,

(1) *La Magie et la Divination chez les Chaldéo-Assyriens*.

(2) CICÉRON, *De divinatione*, II, 46.

(3) *Journal asiatique*, 6<sup>e</sup> série, t. XVIII, pp. 449 sq.

p. 65. C'est une énumération de 72 cas de naissances monstrueuses et des prédictions y appliquées. En voici quelques passages dont la traduction est certaine :

Si une femme accouche d'un enfant :

Qui ait les oreilles d'un lion : un roi puissant règnera sur le pays ;

Qui n'ait pas d'oreille droite : les jours du roi atteindront à la vieillesse ;

Qui n'ait pas d'oreilles : le deuil sera dans le pays et le pays sera affaibli ou diminué ;

Qui ait l'oreille droite petite : la maison de l'homme sera ruinée :

.....  
 Qui n'ait pas de bouche : la dame de la maison mourra ;

.....  
 Qui n'ait pas de langue : la maison de l'homme sera anéantie ;

.....  
 Qui n'ait ni nez ni organes virils : les armes du roi seront fortes, la paix sera dans le pays, les gens du roi seront protégés contre les influences néfastes et la *Lilit* ne pourra rien contre eux ;

.....  
 Qui n'ait pas de pied droit : la maison sera anéantie, mais il y aura abondance dans la maison du voisin ;

Qui n'ait pas de pied : les canaux seront rompus et la maison anéantie ;

.....  
 Qui ait les dents formées : les jours du Seigneur roi

parviendront à la vieillesse, le pays sera puissant contre les pays étrangers, mais la maison de la naissance sera anéantie.

Fr. Lenormant, dans son *Choix de textes*, sous le n° 87, et traduit par lui, nous donne un document relatif aux naissances monstrueuses et d'augures néfastes qui se produisaient dans les accouchements des reines. Voici cet extrait :

Si une reine accouche :

D'un mâle... : la royauté sera malheureuse ;

D'un hermaphrodite : la royauté sera abattue ;

D'un enfant aux dents formées : les jours du roi seront prolongés ;

.....  
 D'un enfant mâle et d'un enfant femelle en même temps : le pays sera agrandi ;

.....  
 D'un serpent : le pays sera fort ;

D'un enfant à la face de lion : le roi n'aura pas de rival ;

D'un enfant qui ait six doigts à la main droite : l'ennemi opprimerà :

D'un enfant qui ait six doigts à la main gauche : l'ennemi opprimerà :

D'un enfant qui ait six doigts au pied droit : l'ennemi opprimerà ;

D'un enfant qui ait six doigts au pied gauche : fera... ;

D'un enfant qui ait six doigts aux deux pieds, à celui de droite et à celui de gauche : le roi dominera le pays ennemi.

Les papyrus que nous avons déjà cités donnent le moyen de connaître le sort d'un enfant au moment de sa naissance. Si l'enfant dit *ni* en venant au monde, il vivra. S'il dit *mba*, il mourra, ou bien si au lieu de crier, il n'émet que de faibles sons, il mourra. S'il se présente la face tournée vers le sol, il mourra sur-le-champ.

En Chine, de nos jours comme chez nous, vœux, neuvaines, promenades à la pagode, prières, sont employées pour transformer le désir en réalité. On fait dans les temples des offrandes à la déesse de la maternité, qui tient dans ses bras quantité de garçons en terre cuite, auxquels les femmes enceintes, qui souhaitent avoir un fils, cassent la verge qu'elles avalent, espérant par ce pieux stratagème décider du sexe de l'enfant qu'elles portent. En Chine, la stérilité est considérée comme une sorte de châtiment céleste. Elle est même, aux termes de la loi chinoise, une cause de répudiation, au même titre que la jalousie, la colère ou le commérage. La femme stérile, ou celle qui n'a que des filles, a une situation des plus misérables dans la famille.

Les folkloristes qui recueillent les vieilles traditions en train de disparaître et que nous mettons à contribution pour les détails nous disent que les enfants qui naissent dans le mois de mai (en Bourbonnais) sont appelés : *Oyons d'mai*, oie, bête, simple, inintelligent.

Une mère prudente se garde bien d'allaiter son enfant durant le mois de mai, cela rendrait l'enfant crétin, aussi, elles sèvent leurs enfants aux derniers jours d'avril.

Il ne faut jamais couper les ongles aux petits enfants dans la crainte qu'ils deviennent voleurs.

Quand un mariage se fait par un temps pluvieux, les enfants baveront longtemps.

Les enfants qui naissent en portant une veine bleue transversale au-dessus du front, sont considérés comme devant vivre que très peu de temps (Morvan, Berry et Bourbonnais). A Dirinou, dans le Finistère, est la pierre Sainte-Nonne, qui fut la mère de Saint-Divy et qui portent l'empreinte de ses deux genoux ; on y conduit les enfants qui porte cette veine appelée le mal de Saint-Divy en Bretagne, afin de les préserver d'une mort prématurée. Longtemps, les habitants de Bresnay et des bourgades voisines avaient conservé l'habitude de transporter les nouveau-nés sur la pierre du *Joug*, monument mégalithique, discutable, mais qui est légendaire, dans l'espoir que l'attouchement de cette pierre rendra les enfants forts et vigoureux.

Les amoureux s'y donnent encore des rendez-vous à la dérobée afin d'y rendre leur mariage prospère et fécond.

L'*Amniomancie* est une divination par la membrane amniotique, espèce de pellicule qui enveloppe la tête et le visage de l'enfant à sa naissance; on lui donne le nom de *coiffe*; on conserve avec soin cette membrane comme un porte-bonheur et on dit d'un homme heureux : *il est né coiffé*; dans l'Hérault, on dit en patois *es nascut en bé la crespina*, c'est-à-dire que tout lui réussit et la chance le favorise constamment. On dit aussi que cette coiffe étend ses effets fa-

vorables jusque sur ceux qui la portent avec eux. Spartien, nous dit Collin de Plancy, parle de cette superstition dans la vie d'Antonin; il dit que les sages-femmes vendaient ordinairement ces membranes ou coiffe naturelle à des jurisconsultes crédules qui en attendaient les plus heureux résultats pour les affaires, ils étaient persuadés que ce talisman leur ferait gagner toutes les causes. Au reste, les sages-femmes prédisaient autrefois le sort de l'enfant qui apportait cette coiffe sur la tête. Les sages-femmes prédisaient le sort du futur nouveau-né, par l'expectation de cette coiffe, qui annonçait d'heureuses destinées si elle était rouge et des malheurs si elle se présentait de couleur plombée. Il y avait aussi un autre genre de divination propre aux sages-femmes appelé l'*omphalomancie*, divination par les nœuds adhérant au nombril et secondines de l'enfant, conjecturant combien la mère en aura d'autres après.

Mais revenons à la coiffe. Quand l'enfant venait au monde avec ses coiffes, nos pères étaient persuadés que c'était un signe visible de la Providence qui l'appelait à la vie religieuse et l'on ne manquait guère, sans autre preuve de vocation, de l'enfermer dans un couvent.

On recherche encore, dans les villages, la coiffe des enfants nouveau-nés. Au seizième siècle, on se la disputait vivement. *L'Étoile* (1) conte qu'il vit deux prêtres, l'un *putier*, l'autre sorcier, se battre à coups de poings dans l'église du Saint-Esprit pour une de ces

(1) Journal de Henri IV, 21 septembre 1596.

coiffes et que le *putier* se trouva le plus fort si bien que la coiffe lui resta.

L'abbé Thiers, dans son *Traité des Superstitions*, nous dit encore : « On a vu des avocats assez simples pour s'imaginer que cette coëffe pouvoit beaucoup contribuer à les rendre éloquents pourvu qu'ils la portassent dans leur sein. Élius Lampridus en parle dans la vie d'Antonin Diadumène, et Maïolus, dans le deuxième entretien du Supplément de ses « Jours caniculaires », attribue cette simplicité aux avocats romains, et dit qu'ils achetoient bien cher cette coëffe dans la pensée qu'elle pourroit leur servir infiniment pour gagner les causes qu'ils plaideroient. *Causidici romani multa pecunia involucrum istud emebant, se illo ad causa victoriam juvari multum arbitantes.* »

C. B.



## LUMIÈRE D'ORIENT

---

Nous voudrions, en ce lieu, attirer l'attention sérieuse des ésotériciens sur un merveilleux Pentacle, que chacun, à Paris, peut contempler à loisir. Ce Pentacle chrétien se trouve à l'église orthodoxe de la rue Daru, précisément au plafond de la coupole, à l'intérieur de cette église.

En voici la description exacte :

Le Christ assis sur un trône, les deux mains ouvertes pour bénir. L'auréole autour de la tête du Sauveur porte trois lettres slaves (l'église est russe), dont l'équivalence latine est I. Sh. O.

Toute cette image est entourée par *sept* cercles concentriques. Chaque cercle est une des sept couleurs du prisme solaire, de sorte que les sept ensemble forment un arc-en-ciel. Sur cet arc-en-ciel circulaire cinq têtes d'anges sont disposées. Leur disposition forme le pentagramme. Chaque tête d'ange est munie de six ailes. Le tout est très bien exécuté sur un fond doré. Le travail est moderne.

En voyant ce magnifique symbole, dont il est tout à fait inutile que nous mettions ici en relief la signification sublime et accessible sans effort, nous nous sommes demandé s'il était possible que l'artiste qui avait conçu cette œuvre, que l'architecte qui en avait

déterminé l'emplacement, fussent des « ignorants » au point de vue ésotérique. Nous répétons que le travail est moderne, et que l'inspiration ne date donc point d'une époque se distinguant par l'application artistique et architecturale des données de la Haute Science.

Nous avons dit que l'église en question est une église orthodoxe. Or, nous affirmons ici, sans crainte aucune qu'on puisse nous contredire, que rituellement, architecturalement, artistiquement et scientifiquement, c'est l'Église orientale de la chrétienté qui a conservé et qui conserve jusqu'à nos jours la précision et la pureté cabbalistique de son culte. Il est une chose simplement incroyable : devant ce fait dont la portée future saute aux yeux de chacun qui veut bien se donner la peine de pénétrer l'ésotérisme des cultes pratiqués sur la terre, devant ce fait qui devrait en appeler à tous ceux qui n'ont point perdu la foi en notre évolution spirituelle, c'est une indifférence profonde qui tient lieu de l'intérêt que ce culte incompris devrait éveiller à l'époque de la renaissance de l'esprit !... Nous n'hésitons pas non plus à signaler la cause de cette indifférence : c'est la routine des appréciations reçues. Et dans cette routine, le mal social appelé politique ne joue pas le dernier rôle. On s'est habitué à regarder l'orthodoxie du point de vue des aspirations politiques des nations qui la professent. Et comme, en outre, ces nations n'ont pas joué encore, dans la civilisation européenne, le rôle qui leur est réservé, l'Occident ne se donne pas la peine de scruter ce que l'Orient chrétien tient en réserve. Nous parlons

au point de vue des études spiritualistes, et nous n'hésitons pas à établir en ce lieu que même les plus grands maîtres n'ont parfois pas été exempts du poids de cette routine qui voilait leur entendement. Les lignes consacrées à l'orthodoxie par Eliphas Lévi dans sa *Clef des grands Mystères* (Paris, Félix Alcan, éditeur, pp. 61 et 88) sont un perpétuel défi, érigé en monument par ce grand magiste à l'adresse de son propre esprit de pénétration. Et nous croyons qu'il est plus respectueux pour la mémoire de ce grand homme de supposer simplement qu'un instant d'entraînement passionnel lui ait fait prononcer un jugement erroné sur une chose ignorée par lui, que de croire à un raisonnement scientifique fondé... ce qui serait beaucoup plus grave pour lui.

Eliphas Lévi savait fort bien en quoi consiste la plus grande efficacité magique et théurgique d'un culte, et il savait fort bien, également, que la plus grande efficacité ésotérique conservée dans un culte chrétien devait répondre à une signature spirituelle d'ordre absolument supérieur. L'ignorance des exécutants à demi inconscients entre les mains de leur egrégoire n'en est qu'une preuve de plus.

Mais vous tous, soldats de l'esprit, vous tous, qui combattez pour l'établissement du règne et de la synthèse, vous tous qui désirez la conciliation sociale, resplendissante et définitive de la Science et de la Foi... voici une voix qui vous appelle ! êtes-vous chrétiens ! allez-y donc, voyez, écoutez, étudiez ! il existe un culte parmi nous que les siècles n'ont point altéré, et qui se pratique aujourd'hui comme ancien-

nement avec une précision cabbalistique dont la profondeur vous donnera à penser.

Esotériciens, magiciens qui connaissez les effets sur l'invisible du Verbe humain et de sa grave harmonie, du geste et de la marche, allez, étudiez, pensez, et nous vous promettons que vous en serez étonnés. Regardez, voyez aussi l'orientation et la disposition matérielle, et si vous êtes versés dans les correspondances, vous connaîtrez aussi l'orientation et la disposition spirituelle de ce rite et de son egrégoire. C'est d'Orient, encore une fois de plus, que viendra la lumière... Nous espérons pouvoir encore vous entretenir sur ce sujet.

Mais si vous habitez Paris, et qu'un matin de dimanche vous voudriez assister au Saint-Sacrifice de la liturgie orthodoxe, alors, quand vous aurez vu et saisi la profondeur de ce rit... levez vos yeux vers en haut, et vous verrez, étonnés, le Pentacle de la plus belle Promesse : le Soleil chrétien dans la Ville Lumière !!

ULTIMUS.



## LA MORALE DANS LE PSYCHISME

---

« La morale dans le psychisme... quel non-sens ! » me répétait un psychologue matérialiste de la modernité avec un sourire de sarcasme. — « Oui, la morale dans le psychisme... » je lui affirme encore une fois.

Je sais bien qu'une telle affirmation peut sembler un paradoxe vis-à-vis des théories qui font dériver la Psyché et la vie psychique par le résultat de certaines combinaisons physiques qui se démontrent grâce à l'action matérielle de l'organisme, et surtout grâce à la masse encéphalique; théories, d'après lesquelles la matière étant l'origine de l'âme, celle-ci doit se désagrèger, de même que la matière se désagrège.

L'étude des écorces qui font les modernes positivistes ne leur permet pas, c'est vrai, de pénétrer dans les mystères profonds de l'Être, ni d'en découvrir ses vertus cachées.

Adressons-nous, au contraire, aux Anciens, tâchons de pénétrer dans les sanctuaires de l'Inde, de l'Égypte, de la Grèce. scrutons, sondons les mystères de Psyché exposés dans toutes les mythologies et cosmogonies existantes, ne nous arrêtons pas à la lettre simplement, secouons le ressort de la méditation et de l'intuition, raffermissons notre foi, dynamisons notre

volonté, et nous verrons l'âme opérer comme une chose à soi, comme un principe indépendant du limon. Et, d'ailleurs, nous savons tous que dans les narines du limon fut alité un souffle vivant par le grand Ioah; mais nous ne voulons ou ne pouvons pas tous comprendre la profondeur de ce suprême enseignement. Le limon, le souffle, Ioah, voilà les trois facteurs du ternaire universel qui, même se synthétisant dans le tout, homme, ne fait pas perdre à chacun d'eux les facultés particulières et l'emploi respectif. Chacun de ces facteurs, à son tour, ne renonce pas aux pratiques voulues pour son développement, pour son amélioration, pour l'acquisition des pouvoirs à chacun d'eux dévolus.

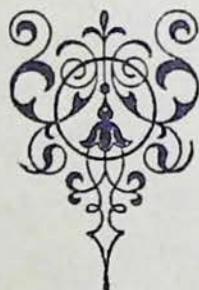
S'il faut au corps physique de l'hygiène, de la netteté, de la gymnastique pour se maintenir sain et robuste, pour accomplir bien ses fonctions; de même que lui, l'âme aussi aura besoin de la pureté pour développer ses pouvoirs. L'hygiène, la netteté, l'âme les retrouve dans la morale, morale qui, la comblant de l'amour vers ses semblables, de la charité vers eux, lui concédera le don de l'altruisme, cette force puissante qui fait accomplir des miracles.

Cela, on ne peut pas le révoquer en doute, à moins qu'on ne veuille détruire et méconnaître l'histoire tout entière.

Les grands fondateurs de religions, les Saints, tous les grands Maîtres, le Christ enseigne, ont pratiqué le plus étonnant psychisme pratique, au point que leurs actes ont reçu le nom de miracles. Mais, qu'est-ce que nous trouvons à la base de leurs enseigne-

ments?... La morale!... Voilà la clef maîtresse qui, grâce à la foi, à la volonté, à l'amour vers le prochain, nous ouvrirait la porte du vrai psychisme expérimental, psychisme qui désignerait à l'humanité, à la lumière de la vérité, la voie de son vrai bonheur, de sa vraie destinée!

D<sup>r</sup> MICHELE DE VINCENZO-MAJULLI.



## PARTIE INITIATIQUE

*Cette partie est réservée à l'exposé des idées de la Direction, des Membres du Comité de Rédaction et à la reproduction des classiques anciens.*

*La reproduction des articles inédits publiés par l'Initiation est formellement interdite, à moins d'autorisation spéciale.*

## L'Évangile et la Vie

### LE PARDON.

*Remettez-nous nos dettes comme nous les remettons à ceux qui nous doivent.*

Nous devons être libres un jour, et le ciel nous met sans cesse à même de travailler dans ce but. Il nous en donne les moyens; il nous aide, mais exige notre collaboration, notre effort personnel. C'est à nous de l'écouter.

Or, parmi les travaux qui nous sont indiqués, le premier, le plus indispensable, est la recherche patiente de la Bonté, du Pardon.

Nous avons tous derrière nous un passé dont il serait effrayant de tourner les pages, de compter les crimes, les fautes, les erreurs et qu'une Loi sage cache à nos yeux de chair...

Nous nous tenons tous étroitement; l'Humanité forme un bloc; nul homme n'est seul et il est impossible que la moindre de nos actions n'influence pas

en bien ou en mal, un ou plusieurs Êtres. Nous agissons constamment les uns sur les autres et ce sont ces interactions constantes qui forment notre destinée, et ont déterminé en parti notre passé.

Au cours de nos innombrables vies successives, nous avons donc contracté les uns envers les autres un grand nombre de dettes que nous devons mutuellement payer.

A mesure que notre Esprit a grandi, a vécu, a souffert, il a pu acquérir des forces; il est devenu de plus en plus conscient de tout le sang et de toutes les larmes laissés derrière lui. Il a regretté profondément tout le mal, causé par lui; il a aussi pardonné celui qui lui avait été fait à lui-même; il a payé beaucoup de dettes, et un jour viendra où le Ciel liquidera pour ainsi dire, tout le passé. A partir de ce moment béni, il sera libre; il ne devra plus rien à personne. Bien plus, étant réellement libre, il sera dans l'impossibilité de faire du mal, il ne contractera plus de dettes nouvelles et deviendra enfin capable de faire le bien. Telle est la genèse de la Bonté. Il n'y a sur la terre aucun homme qui réalise l'absolu de la Bonté. Jésus n'a-t-il pas dit que le Père seul était bon ? Mais les Maîtres, les Esprits libres, se rapprochent de l'Idéal, à des degrés divers.

Ce que l'on appelle la faculté de pardonner, c'est donc le reflet en nous, dans notre organisme magnétique, physique, dans notre cœur, de la lumière, de la liberté acquise par notre Esprit au cours de son évolution.

Que de degrés parcourus depuis la simple pitié

jusqu'au pardon complet des offenses avec toutes ses conséquences ! Que de siècles évanouis depuis l'époque lointaine où, toute enfant, notre Ame s'incarrait dans le Corps de l'homme à demi-sauvage pour lequel la force seule existait, dont la férocité dépassait celle du tigre !

Quel beau jour celui où amolli, peut-être par la beauté des eaux et des bois, au soleil couchant, la mystérieuse et faible voix du Cœur parla pour la première fois en lui ! où l'Amour perdit de sa brutalité; où, sous l'influence d'un sourire de sa compagne, l'Homme fit grâce de la vie à son ennemi terrassé ! Et le jour encore où il put s'oublier un moment pour sa famille, où, dans le Temple de la nature, sous le Ciel étoilé, Son Être intérieur ressentit pour la première fois l'appel du Père, et où ses lèvres balbutièrent la première prière !

Dans le temps et dans l'Espace, telle a été notre évolution à tous, tel est le chemin suivi par l'humanité.

La loi de la bonté, de l'Amour, du pardon est donc la première que perçoit tout Esprit qui se réveille de son sommeil séculaire. C'est elle que tous les Sauveurs ont enseigné aux hommes peu à peu et que le Christ a révélée complètement dans ses Évangiles.

Aussi, tant que l'indulgence, la Pitié, la bonté pour tous, la possibilité du pardon n'ont pas commencé de germer dans un Être, est-il bien inutile qu'il essaye d'entrer dans la voie étroite. Comment étudier l'Évangile, comment être utile à ceux qui souffrent sans la Prière et comment prier si notre Cœur recèle une

pensée de haine, ou même d'indifférence, comment prier si nous n'aimons pas ? La prière, indispensable dès que l'homme a pris la résolution sincère de renoncer au Prince de ce monde, est impossible s'il ne pratique pas la Bonté, l'oubli des injures. Sedit, dans ses *Évangiles*, en donne la raison profonde : « La prière, dit-il, est une sortie de nous-même, de notre magnétisme, de notre astral, de notre mental, de notre animique, de Notre Esprit, de notre Volonté, et de Notre Cœur, vers le lieu de l'Unité, de l'Harmonie, de la Paix. Si donc, nous, ou quelque partie de notre Moi, est en discorde subjectivement ou objectivement, cela nous entraîne vers le pays de la discorde, et l'énergie, engendrée par le feu de notre désir, se communique à celui de nos centres qui est en proie à la Rancune. »

C'est donc augmenter la force de notre colère de toute l'énergie de notre effort spirituel. Toutes nos puissances intérieures seront éloignées du chemin de la Paix, seul lieu du monde où nous pouvons rencontrer les Anges de la prière, les célestes ouvriers chargés par le Ciel de cultiver notre jardin intérieur.

C'est pourquoi je disais au début de cet article que le travail le plus indispensable était de développer en nous la pitié, l'indulgence pour tous, la faculté de pardonner à tous ceux qui nous ont fait du mal.

Pour cela, il n'y a point de meilleur guide que l'*Évangile* et nous allons rechercher tous les enseignements pratiques qui émanent des quelques paroles lumineuses et vivantes prononcées par notre

Seigneur le Christ, pendant sa vie corporelle au milieu de nous.

« Si, lorsque vous apportez votre offrande (ou lorsque vous voulez prier) vous vous souvenez que votre frère a quelque chose contre vous (ou si vous avez quelque chose contre lui) allez d'abord vous réconcilier avec lui, puis venez présenter votre offrande. Accordez-vous avec votre adversaire (ennemi) pendant que vous êtes en chemin avec lui, de peur que vous ne soyez mis en prison. Je vous dis en vérité que vous n'en sortirez pas sans avoir payé jusqu'au dernier sou. »

Remarquons ce mot chemin. C'est non seulement la Vie actuelle, mais encore toutes nos existences. Il nous indique qu'il ne faut pas remettre au lendemain si, à un moment, les circonstances sont favorables pour nous réconcilier avec un ennemi, ou pour prier ceux que nous aurions offensés de nous pardonner; d'abord parce que ce serait retarder notre prière, ensuite parce que le Ciel prépare souvent toutes choses pour nous faciliter le pardon et que telle ou telle occasion pourrait ne pas revenir de longtemps, ce qui retarderait d'autant notre liberté. Ces paroles sont en effet précises. Vous ne sortirez pas de prison, c'est-à-dire des liens qui vous attachent à la terre, qui vous font dépendant les uns des autres sans avoir payé toutes vos dettes.

Remarquons aussi que nous contractons une dette même par une parole vive adressée à un de nos frères, dette d'autant plus considérable que nous serons mieux instruits de la loi. Nous voyons, en effet, que

celui qui se met en colère sans raison sera puni par les juges, par le Sanhed ou par le feu, d'après la gravité de l'insulte. Combien donc devons-nous être prudents et veiller sur nos paroles et même nos pensées surtout à mesure que notre mental prend de la force et émet des radiations vivantes et durables.

L'Évangile a aussi prévu les détails. Il nous enseigne comment nous devons nous y prendre dans la pratique de la vie quotidienne.

*« Si ton frère t'a offensé, va le trouver et le reprends sans témoins; s'il t'écoute, tu l'auras gagné; s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, pour que tout se termine par l'entremise de deux ou trois témoins. Que s'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'Église et s'il n'écoute pas l'Église, regarde-le comme un payen et un publicain. Ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans les cieux et ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel. »*

Il faut naturellement dans la vie de chaque jour, dans nos rapports avec les autres, prendre garde de n'offenser personne, mais si cela nous arrive, nous devons de suite nous excuser de notre mieux, supporter même une souffrance d'amour-propre, car mieux vaut un ennui qu'une dette de plus. Faisons donc tout notre possible pour que rien ne reste lié entre nous.

S'il nous arrive de mal parler d'un absent, la meilleure façon d'effacer cela, d'en arrêter les mauvaises conséquences, c'est d'aller le lui dire à lui-même en le priant de nous pardonner. S'il y consent, nous au-

rons à peu près annulé le mal causé, « je dis à peu près »; comment, en effet, empêcher les personnes devant lesquelles nous avons parlé de répéter nos paroles? Combien devons-nous demander avec ferveur le don du silence et la force de défendre ceux qu'on attaque devant nous!

Si nous sommes offensés par un de nos frères, ou il fera partie du torrent, comme disait saint Martin, ou il sera un mystique, un soldat du ciel.

Dans le premier cas, nous ne devons prêter aucune attention au mal qui nous aura été fait, pardonner sincèrement à notre ennemi, le servir à l'occasion et prier pour lui. Nous ne devrions lui parler et essayer de le faire revenir à de meilleurs sentiments que si vraiment les circonstances nous l'indiquaient d'une manière certaine.

Il nous est permis dans tous les plans de nous défendre passivement, jamais d'attaquer, telle est la loi pratique qui pourra nous guider le mieux, et qui englobe tous les cas possibles, depuis la violence physique jusqu'à la violence morale.

Dans le deuxième cas, si l'offense provient d'un de ceux que nous connaissons et qui suivent la même voie spirituelle, l'Évangile dit que nous devons d'abord aller vers lui, et, seul à seul, lui reprocher doucement ses torts, lui demander la raison de son action, essayer en un mot de l'éclairer et de le ramener à nous; — s'il nous écoute alors, dit l'Évangile, « vous aurez gagné votre frère » et tous joyeux vous pourrez tous deux sans crainte prononcer les paroles merveilleuses: « Remettez-nous nos dettes comme

nous venons de nous les remettre l'un à l'autre. » A ce moment peut-être un rayon de lumière céleste, éclairant les ténèbres de l'avenir, vous fera voir en un moment, toute la série d'épreuves évitées par votre action.

Mais s'il ne veut rien entendre, suivez encore votre guide. Prenez deux ou trois personnes de vos amis communs, exposez-leur les faits et sollicitez leur intervention. Si le coupable ne daigne pas les écouter, persiste dans sa haine, portez le différend devant vos Maîtres afin qu'ils obtiennent du ciel que le cœur soit amolli, qu'il regrette sa faute. Si enfin tout est inutile, regardez-le comme un profane, — laissez-le et priez pour lui — tout en lui pardonnant sincèrement, même s'il recommence « 70 fois 7 fois », c'est-à-dire toujours.

Toutes ces recommandations, tous ces enseignements de l'Évangile doivent-ils être suivis à la lettre? Notre enthousiasme spirituel, la lumière qui est descendue en nous, seulement pour avoir fait quelques efforts de réalisation dans notre vie, doivent-ils nous porter à prêcher partout l'Évangile, à répandre sans contrôle sa doctrine autour de nous? Je ne le pense pas. A mon avis, il est impossible de conseiller à tous, uniformément, d'aimer son ennemi, de tendre la joue droite si l'on a été frappé sur la gauche, de ne pas faire un procès lorsqu'on a raison, etc. Serait-on compris de l'athée, du matérialisme, de l'ouvrier, du petit employé, du bourgeois enrichi, de l'homme religieux même, s'il n'a qu'une religion extérieure? Bien évidemment non. Mais dans un petit groupe-

ment d'êtres qui en sont arrivés au moment où ils commencent de ressentir vivement les appels de l'Invisible, et à essayer sincèrement de suivre le Christ, qui ont franchement renoncé au monde, et qui désirent seulement Dieu, non pour eux mais pour pouvoir aider les souffrants, je crois que les paroles de l'Évangile doivent être suivies à la lettre : « *Ne résistez pas à celui qui vous maltraite; si l'on veut vous faire un procès pour avoir votre tunique, abandonnez encore le manteau. Si quelqu'un veut vous forcer à faire mille pas avec lui, faites-en deux mille... N'évitez pas celui qui veut emprunter de vous...* »

Il faut donc réellement, si on a un ennemi, non seulement lui pardonner, mais encore s'efforcer de le servir, de l'aimer, de prier pour lui. C'est très difficile, mais non impossible, en s'y efforçant chaque jour un peu.

Si nous ne le faisons pas, nous ne serions pas « *enfants du Père céleste qui fait lever son soleil sur les méchants comme sur les bons et répand les pluies sur le juste comme sur l'injuste.* »

Suivons donc les lois divines en même temps que celles de notre pays. C'est très possible. Nous sommes toujours libres de ne pas porter plainte contre un homme qui nous a volé ou frappé, de ne pas attaquer devant les tribunaux notre débiteur, de ne pas réclamer l'argent prêté, etc.

Comment le ciel pourrait-il nous aider, éloigner de nous les coups de l'aveugle destin, nous remettre nos dettes, si nous n'agissons pas ainsi!

Les paroles de Jésus-Christ sont précises : « Si vous

pardonnez aux hommes leurs fautes, votre Père Céleste vous pardonnera aussi les vôtres, mais si vous ne pardonnez pas, vous ne serez pas pardonné. »

Dans la vie mystique expérimentale, combien de fois ne trouve-t-on pas à l'origine des épreuves terribles d'une famille, un procès gagné qui a plongé des êtres dans la peine ? Combien de malades qui ne guérissent pas parce qu'ils ne veulent pas pardonner ! Aussi nous qui ne sommes pas des savants, mais des ignorants auxquels le Père a voulu révéler bien des mystères cachés aux puissants de ce monde, ne devons-nous jamais hésiter. Dès que nous avons formé la résolution sincère d'aller vers le Père, nous devons apprendre à prier, et comment pourrions-nous y arriver, comment pourrions-nous être entendus du Ciel, si dans la journée, nous avons envoyé l'huisier à un débiteur, réclamé de l'argent prêté, porté plainte contre un voleur ?

C'est donc en pratiquant sincèrement et dans les petites choses ces enseignements que peu à peu nous mériterons l'aide du ciel. Combien est beau le jour où nous pouvons prononcer sans que rien tressaille au fond de nous-mêmes, les paroles qui délient pour nous dans les cieus ce que nous déliions sur la terre, en pardonnant !

Ce moment précieux marquera une date très importante dans notre évolution, car avant rien n'était commencé. Vainement nous avons passé des années à méditer les textes les plus célèbres de l'occultisme traditionnel, vainement nous avons appris les signes auxquels obéissent les esprits (quand celui qui les

trace est un homme) ; à développer en nous hâtivement quelque pouvoir sur la nature. Nous n'avons rien fait tant que nous n'étions pas capables de pardonner. Nous ne savions rien ; nous ne pouvions rien. Mais lorsque ce grand pas en avant est fait, tout change ; les connaissances purement intellectuelles se classent, s'harmonisent sous l'influence du cœur, la prière devient possible et l'aide du ciel plus perceptible.

Exerçons-nous donc chaque jour dans les petites choses puis dans les plus difficiles ; enlevons de notre âme tout sentiment contraire à l'amour que nous a recommandé notre Maître, et sachons bien que le pardon est la clef d'or qui ouvre la porte du Temple. Pardonnons et on nous pardonnera ; et, étant libres, nous pourrons un jour servir nos frères avec tous nos pouvoirs reconquis.

G. PHANEG.



# Synarchie Européenne

Extrait de la *Mission des Souverains* par  
SAINT-YVES D'ALVEYDRE.

Dans les nations de premier, de second, de troisième et même de quatrième ordre, comme la Russie, l'Allemagne, la France, l'Autriche, les constitutions sont forcément des irréalités dangereuses vouées au viol des gouvernants, s'ils sont forts, et dans le cas contraire à l'assaut révolutionnaire des gouvernés.

Dans ces États armés jusqu'à l'épuisement, les deux Chambres par lesquelles les gouvernements militaires sont soi-disant tempérés, ne peuvent être qu'un double mensonge, tant au principe monarchique, qu'au principe républicain : car, ni l'énergie du chef de l'État, ni la volonté populaire ne s'y peuvent manifester ouvertement puisqu'il est de leur essence de ne pouvoir se déléguer.

Le combat des deux principes se poursuit dès lors, sourdement, par les voies indirectes, hypocrites et démoralisatrices : police, corruption électorale, pression de la peur, d'un côté, exploitation de l'ignorance des multitudes de l'autre.

Quant à la nature des deux Chambres en elles-mêmes elle est également illusoire.

Le Sénat n'est en réalité qu'une sorte de Conseil d'état, déguisé, la Chambre des députés, espoir vain des multitudes, tend à n'être qu'une opposition au gouvernement, un siège en règle du Ministère, un assaut de l'État lui-même et de ses cadres administratifs et budgétaires.

Toute loi devient un prétexte de bataille politique et la politique elle-même n'est plus conçue que comme le jeu des passions, des instincts, des appétits, sur l'enjeu des intérêts nationaux en souffrance.

Attaqué comme suppôt du pouvoir exécutif, le Ministère est forcé de tomber, sans pouvoir être mieux remplacé, s'il cesse de se subordonner au militarisme diplomatique, et de courber la volonté nationale sous les nécessités écrasantes de l'état de siège européen.

Nous avons vu comment l'état de siège européen peut cesser de faire cesser du même coup l'état de siège national, par la neutralisation des Capitales et la création du Conseil européen des Communes.

Nous avons montré que ce Conseil des Communes doit représenter la force légale et juridique des intérêts économiques internationaux, en prenant pour base pratique tous les traités actuellement en vigueur et relatifs à ces mêmes intérêts.

Nous allons indiquer le mode de recrutement et le rôle du Conseil européen des États, rôle purement politique cette fois, dans le sens juridique et légal du mot.

Le Conseil des États d'Europe pourrait être recruté comme il suit.

Dans chaque Capitale seraient nommés des conseillers élus par tout le corps de la magistrature nationale.

L'objet des délibérations embrasserait les questions internationales suivantes : Droit public, Code de l'empire, de la Civilisation, Justice internationale, révision des traités généraux et partiels, réforme de la Diplomatie divisée désormais en Magistrature européenne assise et, debout, Marine, Colonisation au point de vue juridique, neutralisation politique des Capitales, des Frontières, des Mers, des Iles, des Colonies, placées sous la sanction des armées et des flottes réunies, Code colonial.

Le Conseil des États d'Europe prendrait pour bases de ses premiers travaux, tous les traités politiques, généraux et partiels actuellement observés, et, sans s'en tenir à la lettre, le Droit romain, en considérant les nations librement confédérées comme des Unités civiles et des personnes morales.

Ce Conseil ainsi recruté, après avoir élaboré la Constitution européenne, le Droit public et le Code de l'empire de la Civilisation, serait formé en Jury d'Appel Supra-national et Supra-dynastique, et aurait pour juges un tribunal composé des Ministres nationaux.

Ces Ministres par chaque nation confédérée, seraient ceux de la Justice, de l'Intérieur et des Affaires dites, jusqu'à ce jour, étrangères.

Le Ministère public européen appartiendrait aux souverains et chefs d'États et la Présidence serait déferée par eux, avec titre d'Empereur arbitral au chef

de l'état dans la Capitale duquel se réuniraient les Conseils.

La Constitution européenne, le Droit public, le Code de l'empire de la Civilisation ne feraient loi, ainsi que les jugements qu'après avoir passé par l'examen des deux autres Conseils, celui des Communes, celui des Églises.

Alors, cette Constitution, ce Droit, ce Code, ces Jugements seraient enregistrés par le Conseil des Communes, mis sous la garde de la Consécration solennelle des Conseils des Églises placés sous la sanction de l'Union des armées nationales de terre et de mer.

Cette sanction ne serait jamais appliquée qu'après arrêt édicté par les trois Conseils et publié au nom de Jésus-Christ, soit par le Souverain Pontife président le Conseil des Églises, soit par l'Empereur arbitral président le Conseil des États.

Je dois répondre ici, à ceux des diplomates et des hommes de guerre qui pourraient se croire, à tort, lésés dans cette organisation, ou la discréditer, en disant, soit qu'elle est impossible, soit qu'elle anéantirait le patriotisme.

Comme je ne parle, dans ce livre qu'aux intelligences capables de recevoir la vérité, je ne craindrai pas de la dire, certain que je suis que ce n'est pas en flattant les hommes mais en faisant appel à leur conscience intellectuelle et morale qu'on les honore le mieux.

Je commencerai par m'adresser aux diplomates, et je séparerai complètement en eux les hommes d'État nationaux des diplomates proprement dits, et la fonc-

tion intérieure des premiers d'avec la fonction européenne des seconds.

Vous ne pouvez vous dissimuler que cette dernière est une fonction de ruse au service de la violence militaire.

Les traités n'ont jamais été votre œuvre, et vous les avez toujours écrits sous la dictée des généraux triomphants.

Greffiers de la cour d'appel du carnage, vous enregistrez ses arrêts meurtriers, rien de plus.

Avant le meurtre militaire, votre rôle mixte et d'abord celui d'une police internationale, puis celui d'avoués intergouvernementaux, poursuivant la procédure féodale, soit des revendications homicides, soit de la force criminellement triomphante.

Après la guerre, vous êtes les notaires européens de l'assassinat et de la spoliation militaire des dynastes et des États nationaux.

Nul mieux que vous ne sait qu'il n'y a pas plus de droit public, que de Gouvernement général en Europe, que l'état de nature, et non l'état social régit seul entre eux les gouvernements et les peuples.

L'idée seule, qu'un Congrès diplomatique puisse fonder en Europe la paix publique, vous fait sourire comme une naïveté, et vous avez raison d'être certains de votre impuissance, bien que vous ayez tort de ne croire qu'au scepticisme, fruit de votre irréalité, professionnelle.

Les plus forts d'entre vous, les maîtres de votre art, secrétaires chamarrés des hommes de guerre de leur pays, n'ont jamais pu sortir des limites pratiques de

ces maximes : « Méfiez-vous les uns des autres, trompez vous les uns les autres, faites à autrui, comme mandataires de votre nation ce que vous ne voudriez pas qu'il vous fût fait. »

Ce cannibalisme supra-gouvernemental tatoué de plus ou moins de civilisation individuelle, fait de vous, au-dessus de la Chrétienté une caste internationale dont la religion, la morale, la politique professionnelle seraient en situation dans les tribus de la Polynésie, mais en désaccord de quatre ou cinq siècles avec l'Europe contemporaine.

Un pareil système Européen, qui date réellement du Congrès d'Arras et de la guerre de cent ans, est, en effet la Force primant le Droit, par la simple raison que le Droit public n'est judiciairement ni institué, ni constitué comme cour Européenne d'appel et comme Gouvernement général.

Mais, du même coup cette anarchie supra-gouvernementale antireligieuse, antipolitique, antiéconomique, antimorale, et antisociale, est une autorisation donnée d'en-haut à la force brutale des multitudes, soit par voie de révolution soit par voie de conspiration et d'attentats au mépris de toute morale, de toute justice et de toute religion.

Si la hache, le couperet, le poignard, le plomb, la dynamite, le fulminate de mercure ne vous atteignent pas, ils frappent vos souverains.

Je vous ai signalé la cause première de la révolution et les moyens réels d'y remédier. C'est pourquoi je vous engage à ne pas repousser *a priori* l'arche que je vous bâtis, car le déluge est proche et ses signes sont partout.

Si j'ai signalé avec tant de force les vices originels de votre fonction, c'est parce que j'indique d'une façon précise les moyens de l'asseoir sur des bases pratiques, réelles, justes et bienfaisantes, et parce que le caractère personnel par lequel vous rehaussez cette même fonction est plus digne que ce que je vous propose, que l'œuvre illusoire, impuissante et funeste à laquelle vous êtes séculièrement condamnés.

Vous ne perdez rien, ni honorifiquement, ni matériellement à être transformés en Magistrats Européens ; au contraire, vous y gagnerez de toute manière, et vos gouvernements considérés dans leurs rapports mutuels, en seront du même coup réconciliés avec la Religion, la Justice, la Morale et l'Opinion publique comme avec tous les Intérêts généraux de la civilisation.

Justiciers d'un code réel, d'un tribunal pratique, vous ne serez plus la Cour d'appel impuissante du Carnage féodal des gouvernements et des peuples, mais la plus haute expression du droit subordonnant la Force et la Loi.

Je m'adresserai maintenant aux hommes de guerre. C'est par vous que les dynasties ont fondé partout l'État, rappelé les Oligarchies féodales à un droit commun intérieur, rendu au dehors à la nation ses limites plus ou moins naturelles, et jeté sa force dans la balance féodale de l'équilibre Européen.

Vous avez été dans cette grande œuvre sanglante l'incarnation même de la patrie, de son courage, de sa volonté de vivre, de sa puissance de sacrifice, de sa foi en elle-même et de l'énergie de ses destinées.

Aujourd'hui, votre œuvre dans la chrétienté est

accomplie ; les nations européennes — je ne compte jamais parmi elles l'empire Ottoman —, les nations européennes, dis-je, sont constituées.

Toutes ont reçu en héritage la pratique gouvernementale de l'ancienne civilisation romaine : l'État et l'Égalité devant la loi, toutes ont reçu de Jésus Christ par ces plus humbles missionnaires, par les plus obscurs ministres de chaque culte, cette communion morale de l'Évangile, éparse dans l'opinion publique des peuples et vivante jusque dans les offices et les révolutionnaires dont les revendications sont encore une déviation du sentiment chrétien.

Si le système des armées permanentes peut et doit être modifié par l'organisation que j'expose ici, la vocation, la science de l'art militaire n'en seront point atteints pour cela, pas plus que le patriotisme vrai. La première condition du patriotisme est de ne pas nier la patrie, en l'écrasant sous les conséquences politiques et budgétaires de l'état de siège européen, et en la condamnant à l'intérieur aux fièvres révolutionnaires qui minent son existence.

On ne devra désarmer systématiquement que lorsque les trois Conseils des Communes, des États et des Églises seront en fonction, et encore ne faudra-t-il agir qu'avec mesure, en ne réduisant les effectifs que peu à peu.

A l'intérieur de chaque nation, la force militaire devra subsister pour trois motifs : d'abord, pour assurer en dedans l'exécution des lois nationales, ensuite, pour donner, en Europe, une sanction à l'Empire de la Civilisation, enfin, pour lier aux lois de

cet empire, la Turquie, et, après elle, toutes les races et tous les peuples de l'Asie et de l'Afrique.

Le rôle des hommes de guerre, loin d'être terminé, commencera à s'exercer d'une manière juridique et sociale.

Subordonné à la Religion, à la Justice à l'Économie de l'empire de la civilisation, il en deviendra d'autant plus grand dans chaque nation, dans cet Empire, ainsi que dans les deux autres continents qu'il doit lier militairement à la Paix.

Il ne me reste plus maintenant qu'à indiquer comment après les intérêts économiques et politiques, les intérêts intellectuels et religieux peuvent et doivent être institués, constitués et représentés, dans le gouvernement général de la Chrétienté d'Europe.

### 3. — *Conseil des Églises.*

J'entends par ce mot Église nationale la totalité des corps enseignants, de la nation, sans distinction, de corps, de sciences ni d'arts, depuis les universités laïques, les académies, les institutions et les écoles spéciales, jusqu'aux institutions de tous les cultes reconnus, par la loi civile, la Franc-Maçonnerie y comprise, si elle se donne, soit pour un culte, soit pour une école humanitaire ; depuis les sciences naturelles de la géologie à l'astronomie, et les sciences humaines de l'anthropologie à la théologie comparée, jusqu'aux sciences divines de l'ontologie à la cosmogonie.

Cette totalité des corps enseignants de chaque nation est ce que j'appelle l'Église nationale et l'évêque natio-

nal qui la consacra dans sa patrie en sera le Primat Catholique orthodoxe.

En effet, en dehors de cette concordance hiérarchique des sciences et de cette Paix sociale des enseignements, il ne peut exister que des sectarismes, éléments de divisions politiques sans vérité d'orthodoxie, sans réalité de catholicisme, sans autorité comme sans puissance créatrice de religion sociale.

Cette constitution intérieure des Églises nationales ou l'épiscopat investi du pouvoir des Apôtres n'aura qu'à consacrer la somme des intérêts intellectuels et vraiment religieux de chaque nation, sans les discuter, cette constitution, dis-je, il serait heureux que la papauté pût prendre l'initiative de la conseiller théocratiquement à toutes les nations européennes du Christ.

Mais posée à Rome sur son plan ethnique d'impérialat clérical latin il est radicalement impossible que la papauté soit libre d'exercer encore, dans ce sens, le Souverain Pontificat.

Tout ce que l'on peut espérer, c'est que la majesté de la tiare viendra, un jour, dans le Gouvernement général de la Chrétienté, couronner, au sommet de l'Église universelle ayant pour piliers toutes ces Églises nationales, cet édifice catholique et orthodoxe, une fois bâti.

En attendant, il est loisible à tous les gouvernements européens où le chef de l'État est aussi le chef des Cultes et des corps enseignants, d'opérer chez lui cette synthèse organique, à laquelle je donne le nom chrétien d'Église nationale.

Pour y arriver, il suffit, dans chaque État d'accor-

der et d'imposer juridiquement à tous les corps enseignants, quels qu'ils soient, une institution organique commune et d'en éloigner statutairement toute discussion étrangère aux questions pratiques de budget et autres.

Cette œuvre est beaucoup moins difficile qu'on ne le suppose, et la majorité des meilleurs esprits y est beaucoup plus favorable qu'on ne saurait le croire.

Elle est, du reste, conforme aux traditions des conciles, où le monde civil et laïque était représenté ainsi que les pouvoirs publics.

Voici maintenant comment pourrait se recruter le Conseil européen des Églises nationales.

Dans chaque Capitale, le Primat, le Ministre de l'Instruction publique et le ministre de la Guerre en seraient les membres de fait et de droit.

J'ai dit le Ministre de la Guerre, soit comme chef d'écoles spéciales, soit comme chef de l'armée, soit comme représentant des derniers sacrifices sanglants, parce que, désormais, c'est la sagesse et la science seules qu'il appartiendrait d'être armées des sanctions publiques, pour la défense de l'Équité et de la Justice, pour la protection de la Civilisation et du Travail, pour l'honneur et le triomphe de l'état social européen de Jésus-Christ.

Ces conseillers siègeraient dans la ville neutre et libre ou les deux autres conseils seraient assemblés. D'abord sous le pouvoir impérial du Souverain de la Ville, puis sous l'autorité du Souverain Pontife, que celui-ci fut perpétuel ou momentanément, le Primat, dans la Capitale duquel les Conseils seraient assemblés.

Ce Conseil des Églises aurait pour objet direct et pour ressort les questions internationales suivantes :

Consécration par la Croix, la palme et l'épée, des trois Conseils, ainsi que des villes libres ;

Règlement des questions internationales se rattachant soit aux cultes, soit aux universités religieuses, civiles ou militaires, missions.

Création de collèges ou d'ordres européens, sacerdotaux universitaires ou militaires.

Ces ordres seraient ouverts, après longs examens, à tous les lauréats des Églises nationales.

J'entends par ces lauréats, ceux qui, dans leur pays auraient passés par toute la hiérarchie des examens nationaux.

Ils siègeraient alors de droit, comme auditeurs dans chacun des trois Conseils européens, à tour de rôle, et y formeraient les commissions d'étude des projets de lois.

Ils poursuivraient en outre des études spéciales réservées à l'Initiation.

Je continue à énumérer les attributions possibles du Conseil des églises.

Sacre des Souverains, attribution des dignités et des grades européens, à tous les degrés de l'état social, aux femmes comme aux hommes et sur la proportion de chaque souverain au chef d'état, ainsi que du Primat national.

Détermination par les Collèges ou Ordres européens des principes ou des Canons, des Sciences, des Arts et métiers ; Initiative des concours, des fêtes et des fondations sociales ; Patronages et aides à toutes les va-

leurs humaines, recherches, affranchissement et sélection de ces valeurs à travers toutes les nations de l'Europe.

Missions, expéditions, religieuses, savantes et militaires en Asie et en Afrique.

Conquêtes de l'empire de la civilisation liant les races asiatiques et africaines à la paix de la Chrétienté d'Europe, ou règne Dieu par Jésus-Christ sur toute la terre comme au ciel ;

Initiative de l'égalité civile des femmes en Europe comme en Asie et en Afrique, et prenant pour base la loi russe, la plus libérale sur ce point ;

Fondation et conservation des colonies européennes ;

Neutralisation et liberté de Constantinople, Jérusalem, Alexandrie, La Mekke, et toutes les capitales religieuses ou politiques de race asiatiques ou africaines, une fois liées militairement, juridiquement ainsi qu'économiquement au ban de l'Empire européen de la Civilisation ;

Initiative de toutes les créations destinées à conjurer les maux sociaux : misère, ignorance, sectarisme, partis, révolutions, réactions, barbarie, invasions.

Ce Conseil des Églises ne serait pas divisé en juges et en jurés, comme les deux autres, mais en pères et en fils aînés des nations de la Chrétienté d'Europe.

Les primats seraient ces pères, les chefs d'état et leurs assesseurs seraient ces fils aînés.

Le Conseil des églises ne serait pas constitué en tribunal, il représenterait l'Autorité et l'autorisation des deux autres Conseils, ainsi que la proposition ou

l'acceptation des lois à voter ou votées, des mesures à prendre ou prises.

Ses propositions auraient à passer par les deux autres conseils ; et celles de ces derniers auraient à passer par son acceptation.

Le pouvoir exécutif n'appartiendrait qu'aux trois conseils réunis, les deux premiers, celui des Communes et celui des États, le réquerant, et le Conseil des Églises l'autorisant à agir.

Je vais exposer maintenant les objections que feront les sectaristes cléricaux de certaines églises et surtout de l'Église latine.

En Italie, en France, en Autriche, etc., les ultramontains proprement dits opposeront ce qui suit :

« Le pape est notre Souverain infaillible, et nous formons avec lui le tout indissoluble et immuable de doctrines et de discipline, cette unité hiérarchique qui est l'Église catholique romaine.

« Nous ne pouvons nous déjuger, ni déroger en siégeant soit dans ce que vous appelez les Églises nationales, soit dans votre Conseil européen des Églises, à côté des schismatiques et des hérétiques, grecs, russes, bulgares, luthériens ou calvinistes allemands, suisses hollandais, anglais, danois, suédois, à moins qu'ils ne fassent leur soumission au pape et à nos dogmes.

« Si nous le faisons, nous serions forcés de nous coudoyer comme vous le dites, dans le Conseil européen avec les rabbins juifs et les francs-maçons.

« Quant aux membres des corps savants que vous proposez de nous adjoindre, si nous acceptons J.-B. Dumas et Würtz, nous devons accepter aussi Moles-

chott et Büchner, et pousser la tolérance jusqu'à Darwin, en passant par William Crookes : pourquoi pas aussi les spirites et les athées. »

Voici ma réponse :

Je vous ai démontré, l'histoire à la main, que dans l'universelle Église, dans l'état social Chrétien, le pape, par cela seul qu'il est romain, tête hiérarchique du clergé latin, n'a jamais pu exercer la théocratie ni le souverain pontificat ; mais seulement la monarchie impériale de votre clergé sectarisé.

Il a dû ainsi se subordonner politiquement vos conciles généraux ou provinciaux, qui étaient de forme républicaine et d'emprunt à l'empire romain, comme vos cadres et votre hiérarchie.

C'est ainsi que, nés des votes à formes républicaines dans des cadres d'emprunt gouvernés d'abord par les empereurs de Byzance, vos dogmes, ont été adoptés, puis immobilisés et isolés de la source politique dont ils sortaient.

Confondant les formes de votre culte avec la religion de Jésus-Christ, vous prenez l'immobilité de ces formes pour un caractère religieux, et vous nuisez aux institutions que vous croyez servir, et qui sont : la religion chrétienne, l'universelle Église, seule catholique, seule orthodoxe, la papauté conçue comme souverain pontificat théocratique, comme autorité purement sociale et antipolitique.

L'histoire vous démontre cependant les conséquences de vos confusions de plans et d'erreurs qu'elles entraînent dans les fonctions sacerdotales qu'elles asservissent à la politique.

Ces conséquences, encore une fois, sont la scission politique de l'Église grecque, puis, sous le couvert de Luther et de Calvin la séparation de toutes les Églises du Nord, sans parler des mesures d'affranchissement que les dynastes et les États d'Autriche, de France et d'Espagne ont prises, pour se dégager, sans rupture éclatante de l'impérialat du Saint-Siège, et constituer, tant bien que mal, eux aussi, la nationalisation des cultes, le vôtre y compris.

Par la force des faits historiques, voilà aujourd'hui votre culte politiquement asservi, dans chacune de vos nations, à l'état national, à la loi laïque de la nation, et, loin d'avoir à y tolérer quoi que ce soit, vous êtes réduits à y invoquer la tolérance du droit civil, au même titre que les protestants, les orthodoxes grecs, les synagogues et les temples maçonniques eux-mêmes.

Partout, l'État vous réduit ainsi à son droit commun et limite l'exercice de vos prétentions catholiques à une situation limitrophe des préfectures, en ce qui regarde les diocèses ; des mairies et des pompes funèbres en ce qui regarde les cures.

Quant au Saint-Siège, ses nonces et ses légats, dans les nations dites catholiques, n'y exercent pas d'autre fonction réelle, judiciairement parlant, que celle d'une diplomatie impériale du Vatican, tolérée au même titre que les ambassadeurs de l'empire ottoman de l'empereur de la Chine ou du Mikado.

Voilà, ultramontains, votre situation juridique et sociale dans la dissociation de l'Universelle Église, dans les États nationaux, dans la république athée et antisociale que forment entre eux ces États.

Examinons maintenant quelle est, à Rome même, la situation du Pape dans lequel je vénère le Souverain Pontife possible de l'Église universelle à constituer, mais dans lequel aussi, les nations ne reconnaissent plus, en droit, le César clérical des cadres impériaux du clergé latin.

Évêque du diocèse de Rome, Primat de fait du royaume d'Italie, empereur international du clergé latin, Souverain Pontife nominal enfin, voilà toutes les fonctions confondues qui se combattent mutuellement dans la papauté romaine, aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui.

Comme évêque du diocèse de Rome, comme Primat de fait du royaume d'Italie, le pape se trouve vis-à-vis du roi Humbert, exactement dans la même situation qu'autrefois vis-à-vis, de Théodoric, qu'aujourd'hui le Primat de Cantorbéry vis-à-vis de la reine Victoria, le Synode russe vis-à-vis d'Alexandre III, le patriarche de Constantinople vis-à-vis le sultan, le Primat des Bulgares vis-à-vis le roi de Bulgarie, sans aucune différence des plans ni des fonctions nationales.

Le plan sur lequel s'élèvent la Monarchie et l'État italiens étant l'union juridique de toute la Péninsule, il est inévitable que la fonction gouvernementale, tête d'État national, Monarques ou Présidents de républiques, y subordonne tout, Évêques et Primats y compris, à la loi commune de la nation.

Les excommunications n'y peuvent rien, si ce n'est démontrer que la tolérance légale, l'esprit chrétien pratique et la charité sociale sont du côté d'Humbert, comme elles étaient, avant lui, du côté du roi galant

homme, comme elles furent, il y a plus de mille ans, du côté du sage Théodoric l'arien.

Mais, comme pape, comme César international de son clergé latin, l'Évêque du diocèse de Rome, le Primat d'Italie, ne veut pas, ne peut pas, ne doit pas se sentir subordonné à la Nation italienne, à l'État italien, au Roi d'Italie.

Comme Souverain Pontife, même nominal, il le veut, il le peut, il le doit encore moins, parce que sa fonction comme tel, est plus générale que le plan juridique national, auquel le gouvernement italien, ne veut pas, ne peut pas, ne doit pas astreindre toutes les fonctions publiques s'exerçant en Italie.

Si vous continuez les errements de la politique, pour comprendre comment le Saint-Siège tend forcément à résoudre cette question impériale-nationale, nous gardien européen de l'enchevêtrement des problèmes des races et des nationalités dites chrétiennes, il n'y a qu'à ouvrir l'histoire, ce procès-verbal des expériences sociologiques.

L'unité italienne de Théodoric brisée par l'épée des Francs, des Normands, des Germains, des Espagnols, l'appel séculaire de tous les peuples, des Turcs eux-mêmes à l'envahissement de la péninsule; voilà ce que les expériences politiques du passé répondent à l'observation soucieuse de l'avenir.

Mais à l'avantage de l'Italie, comme au désavantage du plan romain de la papauté se dressent les faits suivants : les nationalités, ces tempéraments pratiques des races, subordonnant juridiquement partout les cultes nationalisés et légalement séparés de la Cour

impériale et romaine du Saint-Siège, enfin l'indifférence religieuse du Gouvernement général de l'Europe, l'impuissance de la république athée, divisée contre elle-même, et dont les nonces et les légats, parties diplomatiques, ne peuvent invoquer qu'un droit de pure tolérance.

Ce n'est ni en Espagne, ni en France, ni même en Autriche que la papauté peut trouver une épée pour découper l'Italie en plusieurs juridictions politiques, afin de les opposer entre elles et de n'en être pas dominée.

La papauté y cherchera en vain ce glaive elle ne l'y trouvera pas.

La France est subordonnée à l'indifférence de sa loi civile, comme l'Espagne comme l'Autriche.

De plus, ces trois nations travaillées à l'intérieur par tant de questions vitales, sont encore subordonnées au dehors, l'Autriche et la France au pouvoir militaire de l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Autriche et l'Allemagne elle-même à l'étreinte de l'Angleterre et de la Russie, prises elles-mêmes dans l'étreinte lointaine des États-Unis d'Amérique et de l'empire de Chine.

(A suivre.)



## ORDRE MARTINISTE

*Russie.* — Vu les progrès considérables accomplis par l'Ordre Martiniste en Russie, le Suprême Conseil a pris les décisions suivantes :

1<sup>o</sup> Étant donné l'éloignement du pays, il est nécessaire de donner au délégué général des pouvoirs plus étendus. Aussi un poste de *souverain délégué général* est constitué à Pétersbourg sous la direction de notre F. : Czinski, M. S. C. ;

2<sup>o</sup> La loge de Saint-Pétersbourg deviendra Grande Loge Martiniste de Russie en groupant toutes les loges provinciales ;

3<sup>o</sup> Le F. : Czinski reçoit, pour la Russie, tout pouvoir pour nommer les délégués et constituer des loges.

## MUSÉE SAINT-YVES D'ALVEYDRE

### BIBLIOTHÈQUE

*Classement par noms d'auteur*

BACHON (Roger). — Admirable pouvoir et puissance de l'art et de la nature.

BAERH. — Ctesias Cnidii operum reliquiæ.

BAERH (Docteur T.). — Hébreu.

BADAUD (N.). — Thaumaturges et médiums au dix-neuvième siècle.

BAILLY. — Astronomie indienne.

BAILLY. — Astronomie moderne, 3 volumes.

BAILLY. — Astronomie ancienne.

BAILLY. — « Atlantide » de Platon. (Lettres sur l').

BAISSAC (J.). — Age de Dieu

- BARBA. — Métallurgie, 2 volumes.  
 BARGÈS (L.). — Psalorium David et Prophetæ.  
 BARLET (Ch.). — Chimie synthétique.  
 BARRAULT (Mgr de). — Clavicules de Salomon (manuscrit).  
 BASSET (René). — Apocryphes éthiopiens.  
 BAUDOIN (J.). — Malte (Chevaliers de l'ordre de).  
 BAUDON (Julien). — Charmes et enchantements.  
 BASILE Valentin (F<sup>re</sup>). — Douze clefs de philosophie.  
 BÉDARRIDE (J.). — Juifs en France, Italie et Espagne.  
 BÉDARRIDE (M.). — Misraïm (ordre maçonnique).  
 BECKER (B.). — Le monde enchanté, 4 volumes.  
 BEAUSOBRE (de). — Manichéisme, 2 volumes.  
 BÉGUIN (Jean). — Éléments de chimie.  
 BÈHME (Jacob). — Des trois principes, 2 volumes.  
 BELGRADE (de). — Il solido Tesauro delli maravigliosi.  
 BELLIER (Pierre). — Œuvres de Philon, le juif, 2 volumes.  
 BENNETT (T.). — Société anglo-américaine. Recherches psychiques.  
 BROTOME (de). — Civilisation primitive.  
 BROSSES (de). — Culte des dieux fétiches.  
 BERNARDO (Connor). — Evangelium medici seu medicini mystica.  
 BERGER (P.). — Écriture (Histoire de l') dans l'Antiquité.  
 BERGIER (abbé). — Éléments primitifs des langues.  
 BERAGE. — Secret des grades maçonniques par un vrai rose-croix.  
 BERTHIER. — Traité des essais par voie sèche, 2 volumes.  
 BERTRAND (Louis). — Continents terrestres. Renouvellements périodiques  
 BERGIER. — Origine des dieux du paganisme.  
 BERTHELOT. — Origines de l'alchimie.



## NOTRE COURRIER

Adresser toutes les communications concernant *Notre Courrier* au secrétaire de la rédaction, M. Combes Léon, villa Thoth Hermès, place Rondelet, Montpellier.

M. Combes Léon, en présence du nombre considérable des personnes qui lui écrivent à propos de « *Notre Courrier* » prie ses correspondants qui désireraient une réponse, autrement que par la Revue, de vouloir bien ajouter un timbre pour celle-ci.

M. Pavy (40, rue des Quatre-Roues, Le Mans) nous prie d'informer nos lecteurs qu'il serait reconnaissant à tous les occultistes qui voudront bien s'entendre avec lui pour lui prêter des livres d'occultisme. S'adresser directement à M. Pavy.

\*  
\*\*

A propos d'un passage de l'article de notre excellent ami C. B., « *Les Curiosités de l'Occulte* » (septembre 1910, p. 212), où il est dit : « que la superstition populaire a fait du vendredi le jour le plus néfaste de la semaine surtout si celui-ci tombe un 13... », citons ce fait authentique qui semblerait confirmer cette opinion :

Un jeune sous-officier de la garnison de Montpellier, demanda, il y a un ou deux mois, une jeune fille en mariage un vendredi et un 13. Le mariage fut fixé au 23 octobre. Deux ou trois jours avant le dimanche 16 octobre, cette jeune fille écrivait à son fiancé : « Voyez-vous, vous m'avez demandée en mariage un vendredi et un 13, j'ai peur que cela nous porte malheur ! » Hélas ! il devait en être ainsi... Le dimanche 16 octobre, à 6 heures du soir, huit jours avant son mariage, ce jeune sous-officier mourait d'une mort épouvantable, la tête fracassée contre un arbre dans un accident d'automobile... (Voir les journaux des 17 et 18 octobre.)

COMBES LÉON.

\*  
\*\*

Je vous envoie le récit du rêve que j'ai fait cette nuit, croyant qu'il a une signification pour L.: M.:

Je me trouvais dans la nuit sur une place très profonde, mais moins large dans son rectangle. Je me trouvais, avec un petit nombre de mes semblables, auprès d'un poteau soutenant mal quelques lumignons fumeux dont l'un tombait et s'éteignait. Il y avait plusieurs poteaux semblables sur le petit côté de la place.

Mais à une distance relativement grande, vers la profondeur, il y avait un grand carré éclairé de milliers de flambeaux des plus lumineux. Tout semblait joie et fête pour ceux qui s'y trouvaient rassemblés, et l'ombre séparait les deux groupes.

Puis je me suis trouvé dans un petit appartement. Dans le coin, il y avait une table carrée, autour une dizaine de personnes et quelques enfants se pressaient pour avoir le peu de nourriture qu'il y avait sur cette table.

Dans une chambre contiguë mais plus vaste, où je rentre, je vois une nombreuse société, où hommes et femmes sont massés et rangés sur des bancs et tables, comme dans une classe, chacun une belle assiette blanche devant soi et remplie de victuailles jusqu'au bord. Tous tournaient le dos à la chambre précédente, le nez dans leur assiette, ne se laissant point distraire par l'arrivant.

Transporté de colère, je fis d'amères réflexions, réclamant non pour moi, mais pour les autres délaissés et surtout pour les enfants.

Mais tous restèrent le nez dans leur assiette, sauf deux ou trois dames habillées en sœurs qui me regardèrent et semblèrent prêter l'oreille à mes réclamations, et je m'éveillai.

CHARLES PAVY, S.: I.:

### École supérieure libre des sciences médicales appliquées

Cette école, régulièrement autorisée, comprend trois sections principales : massage, section médicale, section vétérinaire.

La section de massage sera ouverte le 14 novembre 1910. Cette section délivre en trois mois d'études et après examens le diplôme de maître masseur, qui permet d'exercer une profession honorable et encore rémunératrice. Les cours ont lieu le soir au Siège de l'École, 15, rue Séguier. Les inscriptions sont reçues au même endroit tous les jours de 2 heures à 5 heures et le soir avant les cours. Le nombre de places est limité. On peut demander le prospectus spécial de la section de massage.

La section médicale et les cliniques d'art vétérinaire seront ouvertes ultérieurement, sans doute en janvier 1911.

### Société de Publications et de Conférences "Les Amis de Saint-Yves"

La famille de feu le marquis de Saint-Yves d'Alveydre a bien voulu confier au docteur Encausse le soin de continuer la diffusion des œuvres de Saint-Yves et surtout de l'archéomètre et de ses adaptations. Une société a été constituée sous le nom « Société des amis de Saint-Yves », Cette société est seule propriétaire des marques de fabrique et des brevets se rapportant à l'archéomètre ainsi que des documents multiples non encore publiés. Elle est donc seule capable de présider utilement à la diffusion des adaptations de cette remarquable découverte.

La société a jusqu'à présent organisé les créations suivantes : MUSÉE SAINT-YVES avec salle de lecture des volumes composant la bibliothèque d'occultisme et d'hermétisme de Saint-Yves d'Alveydre (15, rue Séguier, tous les jours de 10 heures à midi et de 2 heures à 5 heures). (Droit de lecture, 0 fr. 50 par séance.)

PUBLICATION DES ŒUVRES DE SAINT-YVES D'ALVEYDRE. — La société est propriétaire des volumes de Saint-Yves, *les Missions*, *Mission des Juifs*, *Missions des Souverains*, *Missions des Français* sont en vente chez Dorbon, 55, quai des Grands-Augustins, dépositaire général choisi par la Société, et chez les principaux libraires.

Le volume détruit par Saint-Yves, *la Mission de l'Inde*, vient de paraître sous la firme de la Société ; *la Mission*

des Juifs a été pourvue d'une table alphabétique, qui était des plus utiles.

Un volume de Saint-Yves, *les Clefs de l'Orient*, a été réédité par la société. Enfin, la première des adaptations archéométriques : la traduction de la Genèse de Moïse et des versets ésotériques de l'Évangile de saint Jean, a été publiée en volume de grand luxe sous le titre : *la Théogonie des Patriarches* (un vol. in-4 avec belles gravures, 10 francs).

Pendant le cours de l'année 1911, d'autres adaptations archéométriques vont être entreprises. L'œuvre des conférences sera étendue et une section fermée d'études archéométriques, réservée aux futurs conférenciers sera organisée.

En même temps, l'organisation pratique de la SYNARCHIE et son application aux différentes formes de Sociétés vont être étendues. C'est ainsi que la forme synarchique qui préside à la constitution du Suprême Conseil martiniste, de l'École des sciences médicales et de plusieurs sociétés de province, va être spécifiée dans ses grandes applications sociales.

## ÉCOLE HERMÉTIQUE

La préparation à l'étude de l'archéomètre se fait par l'enseignement de l'hermétisme. Les cours de l'École supérieure libre des sciences hermétiques auront lieu cette année seulement deux fois par semaine, le soir à 9 heures.

Ils seront consacrés à l'étude de la cabbale et des éléments d'astrosophie préparatoires à la compréhension de l'archéomètre.

Le nombre d'auditeurs sera strictement limité.

## La Revue L'INITIATION

La revue *l'Initiation*, éditée par Ficker, 6, rue de Savoie, est l'organe officiel des diverses sociétés d'occultisme

et d'hermétisme et de la société « les Amis de Saint-Yves ». Cette revue mensuelle illustrée de 100 pages sera utilisée dans le courant de l'année 1910-1911 pour la publication de documents archéométriques des plus rares, en attendant l'apparition du volume consacré à l'archéomètre.

## LES LOGES MARTINISTES

Des mesures nouvelles ont été prises pour donner aux Loges martinistes une extension légitimée par le nombre de plus en plus grand de leurs membres. Chaque mois une réunion générale des diverses Loges aura lieu dans un nouveau et grand temple dont l'ordre s'est assuré la possession.

Des cartes photographiques qui vont être établies seront exigées des assistants pour éviter l'intrusion des profanes ou des membres n'ayant plus le droit d'assister aux tenues régulières. Nous espérons beaucoup de cette nouvelle extension de l'ordre.

Toutes les formations précédentes s'adressent surtout à un petit groupe d'étudiants déjà avancés dans la théorie hermétique.

Pour le grand public une autre création sera poursuivie, c'est :

## La Société des Conférences spiritualistes

Cette société donne tous les mois une conférence publique dans la grande salle du Palais des Sociétés savantes. Cette année, des CONFÉRENCES ÉSOTÉRIQUES seront données TOUS LES DEUX MOIS en augmentant la durée de chaque séance.

Ces réunions comprendront, outre la conférence habituelle, des séances artistiques consacrées soit à la présentation de sujets ou de médiums, soit à des adaptations musicales. On trouvera plus loin le programme des conférences ésotériques de 1911.

## CONFÉRENCES ÉSOTÉRIQUES

---

24 novembre 1910 (jeudi).

La Descente aux enfers et son enseignement secret (Homère, Virgile, Apulée, Le Dante).

Développement et mise en action des forces mystérieuses de l'être humain. L'Amour plus fort que la mort.

26 janvier 1911.

L'Islam et son ésotérisme.

Doriens et Ioniens. Adaptations lunaires d'après l'archéomètre de Saint-Yves. Monogamie et Polygamie.

La Femme en Islande. La Société future et l'Islam.

Rôle de l'Islām dans le passé.

23 février 1911.

Magie et Sorcellerie au moyen âge. Le Pythagorisme, Les Confréries laïques. La Chute de Constantinople. Invasion des confréries laïques en Occident. Sorciers et Initiés. Sabbat et Chevalerie. Templiers et Francs Juges. Le Pape et les Templiers. Le Temple est vaincu.

23 mars 1911.

Jeanne d'Arc et les Forces sociales de l'Invisible. Société du Visible et Société de l'Invisible. Le Mystère des Egrégores. L'Invisible peut tout en utilisant l'être incarné. Le Visible ne peut rien par lui-même.

L'Appel de l'ordre du Temple et sa réalisation. Le Roi et le Pape. La France perdue dans le Visible est sauvée par l'Invisible. Jeanne d'Arc et ses Esprits. Sa Mission et sa Fin.

25 mai 1911.

L'Occultisme et la Renaissance, Rabelais. Agrippa. Occultation de la section mystique des sciences. Science patente et Sciences occultes. Albert le Grand et les Grimoires attribués à son influence. Les Philtres d'amour, les Forces pensées et la Magie.

## REVUE DES REVUES

---

La *Revue spirite* nous donne sur le féminisme un article de Mme Claire Galichon, que nous trouvons très intéressant. Issu d'un cerveau masculin, il eût, certes, beaucoup perdu à nos yeux, de l'intérêt qu'il nous paraît présenter. Mais un spiritualiste du sexe fort aurait-il osé l'écrire ? Il se serait, sans aucun doute, senti bien trop partial. — L'auteur de l'article en question ne veut pas séparer le féminisme du spiritualisme, « Allan Kardec et tous les enseignements des esprits » y perdraient trop ; il en est de même pour le spiritualisme : celui-ci ferait une trop grande perte dans la personne de l'associé que Mme Galichon lui a donné, et qu'elle juge, d'ailleurs, indispensable à sa vie même. Quant aux spiritualistes, ils se montrent indifférents au sort de la femme, ils négligent trop sa cause, et ce au grand profit du curé qui sait très bien drainer vers lui les femmes perdues pour le spiritualisme, parce qu'il sait les accueillir, les occuper, les flatter, les consoler... (*sic*). Plus loin, après avoir constaté que les prêtres enjoignent à la femme de ne pas penser, mais d'obéir, l'auteur déplore que les spiritualistes (toujours ceux du sexe masculin, bien entendu) en arrivent implicitement aux mêmes enseignements, en prétendant que la femme ne sait pas penser et qu'elle est inférieure à l'homme. Ils se donnent alors, par là même, un horrible démenti et enrayent *ipso facto* la marche de leurs propres enseignement !! Ne sont-ils pas les premiers à reconnaître l'égalité des âmes ?

Nous sommes étonnés que l'auteur n'ait pas cité, à propos de la nécessité de rendre les femmes « supérieures » (et sans doute, alors, « égales » à l'homme ce qui revient à dire qu'elles lui sont inférieures, ce qui n'est pas l'idée de l'auteur, et alors quelle singulière contradiction !), nous sommes étonnés que l'auteur n'ait pas cité quelques femmes célèbres. Ce serait le moment de penser à la Vierge Marie. Pourquoi donc les féministes ne la citent-elles jamais ? Elle est pourtant le symbole, entre autres vertus, de la douceur et... de l'humilité.

En tous cas, n'avions-nous pas raison de trouver cet article très intéressant ? Nous en conseillons fortement la lecture aux adversaires du féminisme, et parmi eux aux spiritualistes, qui le trouveront sûrement très instructif.

Du *Progrès universel*, sous la signature du docteur Flasschœn, des aperçus captivants sur l'esprit de tolérance, la bonne foi et la faculté d'assimilation rapide, et autres qualités *ejusdem generis* propres aux savants, comme chacun sait. Comme le fait remarquer le docteur Flasschœn, il n'y a rien de nouveau sous le soleil, aussi bien eu égard aux découvertes de la médecine, qu'à l'obstruction systématique apportée en général par les médecins devant les vérités même vérifiables. A part le côté piquant présenté par la nomenclature que nous sert le docteur, — nomenclature de toutes les grandes inventions repoussées autrefois par les plus illustres savants (ce qui, par parenthèse, nous permet de faciles comparaisons avec les procédés employés par ceux d'aujourd'hui), — à part cela, nous ne pensons pas qu'il y ait intérêt à rappeler toutes les tracasseries, les plaisanteries, voire même les méchancetés qu'ont eu à subir quelques médecins de la part des membres d'une académie. C'est connu, on pourrait dire c'est classique. Et comme l'a fait remarquer sagement le docteur Papus, c'est même tout naturel ; une académie n'est destinée qu'à enregistrer les théories qui ont fait leur preuves *généralement*. Tout ce qui n'est pas absolument consacré leur est inconnu. On pourrait dire, il est vrai, qu'ils y mettent le temps à enregistrer. Mais les vieillards ne sont-ils pas entêtés ? Comme certains animaux, d'ailleurs, les académiciens, en général, aiment à reculer quand on les pique un peu trop fort pour les faire avancer.

Quant aux remèdes représentés par des extraits d'organes sains, il en est de même que pour tous les autres moyens de traitement, y compris l'homéopathie. On s'aperçoit en lisant quelque peu les auteurs anciens et modernes, qu'ils furent tous pratiqués ou employés depuis les époques les plus reculées, comme le fait remarquer habilement le docteur Flasschœn. A propos d'homéopathie, il est du plus haut intérêt de nous faire observer, par une citation de Paracelse, en tête de l'article, que ce moyen de théra-

peutique était déjà connu du Grand Maître de la Médecine, qui avait compris la fameuse loi des *semblables* (*Simile similem quærit*, le semblable cherche le semblable ; ou, comme dit Hahnemann, il y a cent ans : *Similia similibus curantur*, que les semblables soient traités par les semblables).

On peut profiter de l'occasion qui se présente pour remarquer que l'opothérapie montre le chemin à l'homéopathie, et aussi, qu'en remontant plus haut, et pour donner toute la pensée du grand Paracelse, la *loi des correspondances occultes* se trouve vérifiée dans la pratique de ces deux thérapeutiques. Si un organe végétal quelconque peut être employé à la guérison d'un organe animal, parce qu'il en a l'aspect, c'est-à-dire parce qu'il est soumis aux mêmes influences astrales, à plus forte raison un organe animal sain peut-il être employé pour le traitement du même organe malade chez un animal ou chez l'homme.

Tout milite, comme dit le docteur Flasschœn, en faveur de cette « médecine », qui a, d'ailleurs, fait ses preuves entre les mains d'un grand nombre de médecins des plus distingués ; et il est à espérer que l'avenir la verra rangée, et à la meilleure place, dans l'arsenal thérapeutique de tout médecin digne de ce nom.

*L'Echo du merveilleux* nous montre, même sur sa couverture, le prophète Élie sur son char de feu. En dessous, cette légende : *Saint Elie, patron des aviateurs* (!). Nous avons déjà un grand nombre de patrons, celui des chasseurs, des jardiniers, des cordonniers, des cochers... de fiacre, des artilleurs, des vieilles filles, etc... Ah ! nous oublions l'avant-dernier patron, saint Christophe, patron des automobilistes, comme le fait remarquer *L'Echo du merveilleux*. Cette revue, quoique nous ne soyons pas encore tout à fait en fin d'année, se montre donc véritablement à « la hauteur » et devance donc (à elle le pompon !) bien d'autres revues où il sera parlé d'aviation et d'aviateurs. On y aurait peut-être représenté le prophète Élie ; cette idée devait être en germe dans bien des cerveaux et la revue en question a bien fait de se dépêcher. L'ange aurait été représenté par un jeune sous-lieutenant, Élie par un vieux ministre de la Guerre, les flammes par la fumée du moteur,

et les chevaux, mais, dame, par les fameux « quarante chevaux ». Il est vrai qu'il n'y en avait que deux, sur le tableau, mais avec le progrès, enfoncée l'antiquité !

De la même revue, un article sur la sorcellerie à Madagascar. M. André Nervin s'étonne qu'on ait rapporté la loi sur le délit de sorcellerie dans cette île.

« De deux choses l'une, dit-il, ou l'auteur de la circulaire est un imbécile, ce que je ne crois pas, ou c'est un homme foncièrement malveillant. »

Nous ne sommes pas de son avis, un homme qui ne croit à rien, ou du moins ce qu'on appelle couramment un libre penseur, doit forcément considérer la sorcellerie comme un ensemble de rites d'une religion de sauvages, et l'assimiler à toute autre religion, la religion catholique, par exemple. Et comme on tolère tous les cultes !

RAOUL GAUCHAT.

## REVUE DES LIVRES

*Va paraître incessamment :*

PAPUS. — **Le Tarot des Bohémiens. La Clef absolue de la Science occulte.** Deuxième édition augmentée d'un chapitre sur *le Tarot philosophique*. Prix : 10 francs. En souscrivant dès maintenant, le prix est réduit à 9 francs (pour les 1.500 premiers souscripteurs seulement).

Notre éditeur, Henri Durville fils, directeur des *Publications de Psychisme expérimental*, 30, boulevard de Strasbourg, Paris, réimprime en ce moment *le Tarot des Bohémiens* de notre directeur.

La première édition de ce volume est rarissime, elle est actuellement vendue de 60 à 80 francs lorsqu'on la trouve. Le prix de ce volume, indispensable à ceux qui veulent pénétrer les enseignements les plus secrets de la science occulte, sera de 10 francs aussitôt paru. En souscrivant dès maintenant le prix est réduit à 9 francs, à la condition de s'adresser directement à l'éditeur sans passer par un intermédiaire.

Nous reparlerons longuement de ce volume dans notre prochain numéro.

..

PAPUS. — **Le Tarot divinatoire.** Clef du tirage des cartes et des sorts. Le livre des mystères et les mystères du livre avec la reconstitution complète des 78 lames du tarot égyptien et de la méthode d'interprétation. Les 22 arcanes majeurs et les 56 arcanes mineurs, nombreux dessins ; deuxième édition : *Publications de Psychisme expérimental*, Henri Durville fils, éditeur, 30, boulevard de Strasbourg, Paris. Prix : 6 francs.

Qu'est-ce que le tarot ?

C'est un jeu de cartes, un très ancien livre hiéroglyphique, ajoutent les occultistes, dont le sens avait été perdu. Il vient de l'Égypte et est considéré comme un des plus purs chefs-d'œuvre de l'Initiation antique.

Papus, il y a plus de vingt ans, a retrouvé la clef générale de sa construction et déterminé, de plus, d'une façon exacte, la signification des arcanes mineurs, ce que nul auteur n'avait donné. Le tarot aurait une foule d'applications, en outre qu'il permettrait de résoudre les plus grands problèmes de la philosophie (cette application a fait l'objet d'un volume spécial qui va être réimprimé : *le Tarot des Bohémiens*), il révélerait certaines lois du hasard, ce qui le rendrait applicable à la divination.

La première édition de l'ouvrage de Papus : *le Tarot divinatoire*, fut épuisée en très peu de temps. La deuxième édition que nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs est en tout conforme à la précédente. Ses chapitres sont les suivants : Constitution du Tarot ; Les 78 lames et toutes leurs correspondances ; Tirage et Lecture des cartes (établissement du sort et manière d'opérer pour obtenir les oracles, méthode italienne, méthode d'Etteilla) ; Les Rencontres des Arcanes et des Nombres ; Étude détaillée des sens divinatoires des 78 lames.

Nous ajouterons que ce livre contient les 78 lames dans le texte et qu'il suffit de les détacher et de les coller sur des cartons pour constituer le jeu du tarot qui, à lui seul, coûte déjà 5 à 6 francs.

\*  
\*\*

BARLET. — **Saint-Yves d'Alveydre.** Un maître de la Science occulte. Avec une table raisonnée de la *Mission des Juifs* et des notions précises sur l'*Archéomètre*, Thème astrologique, portrait et autographe du Maître, Publications Henri Durville fils, 30, boulevard de Strasbourg, Paris-X<sup>e</sup>. Prix : 3 fr. 50.

Saint-Yves d'Alveydre fut initié de bonne heure à la science initiatique, il savait plus que quiconque ce qui pouvait en être révélé et dans quelles conditions. Barlet a déchiré le voile qui couvrait l'ésotérisme de la doctrine du grand Maître et il nous offre dans ce nouvel ouvrage, un travail des plus intéressants qui sera d'une très grande utilité à ceux qui veulent pénétrer les enseignements secrets de la science occulte.

\*  
\*\*

**Revue du psychisme expérimental.** — Nous avons annoncé, dans notre dernier numéro, l'apparition d'une nouvelle revue qui se consacre spécialement à l'étude expérimentale et à la vulgarisation de tous les phénomènes psychiques : magnétisme, hypnotisme, suggestion, médiumnisme, animisme et phénomènes connexes. Elle s'intéresse également à la psychologie normale et morbide. Cette revue du psychisme expérimental, dirigée par MM. Gaston et Henri Durville fils, paraîtra le premier de chaque mois en un volume illustré de 48 pages de texte, sous couverture.

\*  
\*\*

ALBERT DE ROCHETAL, directeur de la Revue Graphologique. — **La Graphologie mise à la portée de tous.** Un vol. in-18. Prix : 3 fr. 50. Ernest Flammarion, éditeur, 26, rue Racine, Paris.

Enfin nous avons une véritable grammaire de graphologie simple, claire et précise. Ce livre, édité chez Flammarion, est l'œuvre du graphologue bien connu. A. de

Rochetal. Avec lui, chacun peut étudier seul la graphologie et reconnaître les qualités et les défauts de ses semblables par quelques lignes de leur écriture, sans avoir recours à qui que ce soit.

Cet ouvrage, orné de 800 modèles d'écritures, contient toutes les règles graphologiques établies d'une manière définitive et indiscutable : les savants et les sceptiques ne pourront donc plus maintenant reprocher aux graphologues d'opérer par fantaisie ou conjectures.

C'est le livre pratique et utile par excellence attendu depuis longtemps, car jusqu'à ce jour l'étude du caractère par l'écriture était restée le domaine du petit nombre, faute d'une méthode vraiment claire et vraiment scientifique.

\*  
\*\*

**La Magie et la Sorcellerie en France**, t. II, par TH. DE CAUZONS. Dorbon-Ainé, éditeur, 53 ter, quai des Grands-Augustins, Paris. Un fort vol. in-8 de 521 pages. Prix : 5 francs.

Th. de Gauzons nous donne aujourd'hui le deuxième volume de sa si complète *Histoire de la Magie* qui doit se composer de 4 volumes formant ainsi le plus important monument élevé, en quelque langue que ce soit, à l'étude des choses mystérieuses et des forces inconnues. — Ce volume comprend d'abord une rapide incursion dans la magie juive, indispensable à connaître puisque c'est en s'appuyant sur le texte des Écritures que plus tard l'on poursuit les sorciers, et puisque, au moyen âge, les plus fameux médecins, de même que les principaux alchimistes et astrologues, furent presque tous des Juifs, dont la science consistait surtout en la connaissance parfaite des anciens grimoires, notamment ceux attribués à Salomon. L'auteur donne aussi un résumé des législations grecque et romaine touchant l'art magique, puis passe à la France où il étudie la sorcellerie depuis les Gaulois jusqu'en 1431 et nous fait ainsi assister au développement de la croyance et nous fait ainsi assister au développement de la croyance au diable, à la poursuite des sorciers et à leur supplice, à la création de l'Inquisition, au procès des Templiers, aux opinions des papes touchant la sorcellerie, aux épidémies

démoniaques du quinzième siècle, principalement dans le Dauphiné et les provinces voisines ainsi qu'en Normandie et dans le Nord-Est de la France, aux mésaventures des Vaudois d'Arras, au procès du célèbre Gilles de Rais, le prototype de Barbe-Bleue, pour finir ce volume par le procès de Jeanne d'Arc et sa révision.

\*  
\* \*

SÉDIR. — **Histoire des Rose-Croix**, Paris, Librairie du Vingtième Siècle, 1 vol. in-12, 4 francs.

On ne trouve nulle part d'étude complète sur les Rose-Croix : le dix-septième siècle les a vu paraître, s'en est étonné ; le dix-huitième siècle en a plaisanté ; le dix-neuvième siècle, Stanislas de Guaita mis à part, les a ignorés. Ce livre de Sédit forcera les contemporains à penser à ce centre initiatique, d'où toute sagesse et toute lumière est venue au monde : il enseignera le sens mystérieux du symbole rosi-crucien, l'union de la rose, signe de l'initiation antique, avec la croix, signe de l'adepte chrétien ; la filiation des différentes sectes extérieures dérivée de la Rose-Croix authentique ; les lois qui les dirigeaient, les secrets de leur initiation. Un second livre, sous presse, complétant celui-là, développera les doctrines des Rose-Croix. Ces deux ouvrages formeront sur ce sujet le travail le plus clair et le plus considérable qui ait jamais paru en quelque langue que ce soit : Sédit, par sa haute compétence en mystique comparée, était plus que tout autre apte à nous donner ce livre initiatique. En outre des textes traduits et réunis selon leur signification occulte, de planches symboliques rares, de chapitres émaillés de curiosités historiques rosi-cruciennes, on trouve une série de biographies succinctes d'auteurs ayant écrit sur les Rose-Croix ou se rapprochant d'eux par l'esprit, et qui seront aussi précieuses au bibliophile qu'au philosophe. Les étudiants en occultisme, pour qui le nom seul de Rose-Croix éveille tout un monde merveilleux de puissance et d'amour, aimeront ce livre où Sédit a su faire revivre la pensée de leurs ancêtres.

D<sup>r</sup> MARC HAVEN.

\*  
\* \*

Notre ami Beudelot met sous presse, en ce moment, le troisième et dernier volume des **Conférences sur l'Évangile**, de Sédit. L'ouvrage, identique aux deux premiers tomes, et gros d'environ 320 pages, sera vendu 7 francs.

On peut s'adresser, dès maintenant, pour souscrire, à M. Beudelot, éditeur, 36, rue du Bac, Paris-VII<sup>e</sup>.

\*  
\* \*

LOUIS MÉNARD. — **Hermès Trismégiste**, traduction complète précédée d'une étude sur l'origine des livres hermétistes, 3 fr. 50. Librairie Perrin et C<sup>ie</sup>.



## APPAREILS D'OCCULTISME

---

Boules hypnotiques. — Miroirs hypnotiques. — Disques d'entraînement. — Appareil système frontal.

Planchettes à médium extra-légères de tous modèles. — Couronne aimantée du D<sup>r</sup> Encausse.

Miroirs planétaires. — Miroirs magiques. — Baguettes magiques. — Objets pour autel magiques. — Appareils contre l'envoûtement, du D<sup>r</sup> Papus. — Appareils pour donner ou renforcer la médiumnité. — Biomètres, sténomètres, etc.

Construction d'appareils sur une idée donnée ou sur un plan.

**LÉONIS**, *Ingénieur-Constructeur (breveté S. G. D. G.), 391, rue des Pyrénées, Paris (20<sup>e</sup>).*

---

Librairie Générale et Internationale G. FICKER  
PARIS — 6, rue de Savoie, 6. — PARIS

---

## L'ÉVANGILE DE CAGLIOSTRO

Retrouvé, traduit du latin, et publié  
pour la première fois avec une introduction

**Par le D<sup>r</sup> MARC-HAVEN**

Un volume petit in-8 sur beau papier vergé,  
orné d'un portrait et du sceau de Cagliostro.

Tirage à 500 exemplaires. . . . .	5 fr.
Dix exemplaires sur japon impérial, numérotés 1 à 10. . . . . (Épuisés).	12 fr.

---

*Le Gérant : ENCAUSSE.*

---

Paris. — Imprimerie E. ARRAULT et Cie, 9, rue N.-D.-de-Lorette.